

1325% WOOD GUNDY
692-4200
MINIMUM 10 000 \$
6 mois GARANTI
par le Gouv. du Canada
Taux sujet à modification

MARDI 10 AVRIL 1990

LE SOLEIL

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 102
62 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00 \$
MONTREAL-ILES DE LA MADELINE-GASPESIE-ABITIBI 50¢

Wellington
Dépôt garanti
12 1/2% 3 ans
1 an
522-1990
285, chemin Ste-Foy

35¢

LE SPORT



Skrudland donne la victoire au Canadien

Avec un but en prolongation, Brian Skrudland place Montréal en avance sur Buffalo dans la série. Ailleurs, victoires de Hartford, New Jersey et New York Islanders. **S-2 à S-6**

Les «nouveaux» Expos battus 6-5 par les Cards

Les Expos ont entrepris hier soir la 22^e saison de leur existence, à St. Louis. Ce n'est qu'à la 11^e manche que les Cards ont brisé l'égalité créée à la neuvième. **S-7**



LE MONDE

La Colombie remet en liberté 80 tueurs

Alors qu'un candidat à la présidence de la Colombie propose de légaliser la drogue, 80 tueurs du cartel de Medellín sont libérés faute de témoignages contre eux. **A-13**

LA REGION

CTCUQ : l'exécutif syndical propose d'accepter les offres

Les représentants des chauffeurs d'autobus estiment que le règlement proposé par les conciliateurs est tout à fait acceptable. **A-3**

LE CANADA

Projet de loi sur le contrôle des armes au pays

La ministre fédérale de la Justice Kim Campbell déposera vers la fin mai son projet de loi. Elle refuse toutefois d'en dévoiler le détail dès maintenant. **A-11**

LES ARTS

L'affiche de la Quinzaine de théâtre quasi complète

Un seul spectacle demeure à confirmer pour la Quinzaine. Hier, les organisateurs ont annoncé la participation de sept autres troupes européennes. **A-15**

L'ECONOMIE

Bombardier se porte acquéreur de Learjet Corp.

Bombardier paiera 75 millions \$ US pour acheter Learjet Corporation, le concurrent de Challenger sur le marché des petits avions à réaction d'affaires. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-8
Le Québec	A-9, B-7 et B-16
Le Canada	A-10 et A-11
Le Monde	A-12 à A-14
Annonces classées	B-8 à B-13
Arts	A-15 à A-17
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-13
Décès	B-14 et B-15
Economie	Cahier B
Éditorial	A-18
Feuilleton	B-10
Les idées du jour	A-19
Mode	Cahier C
Mots croisés	B-11
Où aller à Québec	A-16
Pierre Champagne	A-5

LA METEO

Neige. Accumulation de près de 5 cm. Maximum de 1 et minimum de -2. Vents modérés. Demain : nuageux avec un peu de neige. **S-16**

Du fonds de défense aux syndiqués touchés par la loi 160

La CSN versera 8 millions \$

La CSN consacrera quelque 8 millions \$ pour indemniser les employés du réseau de la santé et des services sociaux qui ont subi des pertes de salaire à la suite de l'application des sanctions de la loi 160, l'automne dernier.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le président de la centrale, M.

Gérald Larose, a indiqué hier au SOLEIL, qu'environ 80 000 syndiqués pourront toucher cette compensation de l'ordre de

110 \$. La CSN puisera ces sommes dans le fonds de défense professionnelle de la centrale, lorsqu'elle aura reçu toutes les informations des syndicats locaux.

C'est lors d'une réunion tenue la semaine dernière, que le bureau confédéral de la CSN

a décidé d'utiliser une partie du fonds de défense pour indemniser les salariés du secteur public. Selon M. Larose, ces travailleurs ont été « victimes d'activités syndicales ».

En septembre dernier, les membres de la Fédération des affaires sociales et de la Fédéra-

tion des professionnels et des professionnelles, salarié-e-s et cadres du Québec ont débrayé pendant cinq jours, défiant ainsi la loi 160 assurant le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Suite A-2, La CSN...

Une lutte à finir s'engage entre l'industrie du taxi et la FTQ



Les propriétaires et chauffeurs de taxi de la région de Québec ont répondu au même appel hier matin, lorsqu'ils ont manifesté sur la colline parlementaire. L'industrie du taxi a engagé une lutte à finir avec le syndicat des Métallurgues (FTQ), qui tente d'obtenir l'accréditation de ce dernier bastion non syndiqué du monde des transports. Entre 500 et 600 voitures ont obstrué la circulation à Québec, tandis qu'une manifestation semblable réunissait 1600 véhicules à Montréal, devant les bureaux du premier ministre.

Texte et photos en page A-3

Au centre-ville de Montréal

Une bagarre fait deux morts et six blessés

Une bagarre dans un bar du centre-ville de Montréal fréquenté essentiellement par des Noirs s'est terminée par une fusillade qui a fait un mort, et 6 blessés en plus de causer la mort d'une autre personne alors que dans une course folle pour se rendre sur les lieux, une auto-patrouille a mortellement renversé un travesti qui courait sur la rue Saint-Denis.

par RICHARD DESMARAIS
collaboration spéciale

C'est un peu après 3h hier

matin que la police a reçu un appel lui indiquant qu'un individu armé se trouvait dans le Thunderdome situé au 1254 Stanley. C'était quelques minu-

tes à peine après l'heure de fermeture mais il y avait encore sur place plus de 300 personnes.

En arrivant sur les lieux, les premiers agents se sont retrouvés face à un homme armé d'un pistolet. Un échange de coups de feu a eu lieu et l'individu s'est effondré mortellement atteint au thorax. Six autres clients du bar avaient déjà été blessés dans l'échauffourée qui

avait précédé l'arrivée des premiers policiers.

Deux hommes avaient été atteints de coups de couteau et ont dû être transportés à l'hôpital, souffrant de blessures qualifiées de sérieuses. Un autre a reçu un coup de crosse de revolver sur la tête. Un quatrième a été touché par une balle à une cuisse. Finalement deux

Suite A-2, Bagarre...

Bruxelles, une capitale déchirée

BRUXELLES — S'il est un pays qui risque d'être affecté par la construction européenne, c'est bien la Belgique, seul régime fédéral de l'Europe communautaire. Bruxelles sera plus que jamais la capitale de l'Europe et risque ainsi de se noyer dans la capitale européenne, d'y perdre son âme.

par RENÉ BEAUDIN
envoyé spécial du SOLEIL

Bruxelles se refait une beauté en vue du grand jour. Déjà, les drapeaux européens sont plus visibles et nombreux. L'anglais prend une place grandissante dans l'affichage. Les Bruxellois ne semblent pas s'en offusquer, pour le moment. La langue de Shakespeare ne soulève pas là-bas de répulsion. C'est en anglais, dit-on, que Wallons et Flamands, frères ennemis du royaume, parlent entre eux plutôt que d'avoir à le faire dans la langue de l'autre.

On préfère afficher en anglais plutôt que dans les langues du pays, le français et le néerlandais. Si l'on est en terre flamande, il est plus difficile de se faire répondre en français qu'à Sault Ste-Marie, sauf si l'on fait état de sa situation d'étranger. Alors là, bizarrement, votre interlocuteur redécouvre la langue de Molière.

Un immense chantier

Les Bruxellois, francophones ou néerlandophones — ils refusent de se définir comme wallons ou flamands — assistent à la métamorphose de leur ville. Bruxelles est un immense chantier. Les

grues sont partout. La transformation la plus spectaculaire est sans doute celle de l'avenue Léopold II qui redevient un vrai boulevard 30 ans après avoir été transformée en autoroute surélevée lors de l'Exposition universelle de 1958. L'autoroute est aujourd'hui rasée. On veut faire de l'avenue ainsi dégagée les Champs-Élysées de Bruxelles. C'est bien parti. On retape les immeubles. On délimite et aménage les espaces verts. Les travaux dureront des années.

Il faut dire qu'on part de loin. Bruxelles était une ville à l'abandon depuis les années 60. L'Exposition de 1958 marque l'apothéose de l'Etat unitaire bourgeois, libéral et francophone. C'est aussi le point culminant du consensus hérité du premier conflit mondial alors que Flamands et Wallons

font cause commune contre l'occupant allemand. L'empire colonial belge agonise. Un peu plus d'un an plus tard, le Congo belge accède dans le sang à l'indépendance. L'empire ne redevient alors qu'un simple royaume discrédité par une décolonisation plus ou moins réussie. A partir des années 60, les querelles linguistiques brisent le consensus. Les Flamands sont devenus majoritaires. S'engage alors une longue polémique pour le partage du pouvoir entre francophones et néerlandophones. Un quart de siècle de tiraillements linguistiques et constitutionnels relegueront l'esthétique de la ville au second rang des priorités.

Adieu centre-ville

Pendant les années 70, les

Suite A-2, Europe...

EUROPE : DE LA GUERRE À LA PAIX

deuxième d'une série de trois

N.D.L.R. : À l'invitation du Centre québécois des relations internationales et de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales, René Beaudin a participé récemment à un voyage d'information à Bruxelles. Il y a notamment rencontré diverses personnalités de l'OTAN, de la CEE ou liées à la politique belge.

CAP SUR L'ÉPARGNE

TRUST PRÊT ET REVENU

Place d'Youville 692-1221
Galerie de la Capitale 626-1221
Place de la Cité 652-1221

* Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Dépôts garantis
1 an
intérêts annuels

12 1/4 %

Épargne-placement
et compte-chèques

jusqu'à

12,40 %

* Minimum de 1 000 \$

Suites de la première page

La CSN...

Le gouvernement a donc décidé d'appliquer les sanctions prévues à cette loi, soit pour les salariés, la réduction de leur traitement (perte supplémentaire d'un jour de salaire par jour de grève) et la perte d'une année ancienneté par jour de grève, et pour les syndicats, la non-perception à la source des cotisations syndicales.

À la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), ce n'est qu'en juin que seront déterminés les mécanismes de compensation. Au congrès de janvier, les représentantes des 40 000 membres de la FIQ avaient convenu de verser 70 \$ par jour de pénalité.

Europe...

Bruxellois redécouvrent la campagne, abandonnant le centre-ville. C'est le règne du laisser-faire. Ce qui n'est pas rasé pour faire place aux masses de verre et de béton est laissé à l'abandon. Aujourd'hui, on répare les pots cassés. On redécouvre le patrimoine, on met le paquet pour la restauration de la Grande Place, la plus belle peut-être d'Europe, joyau de la capitale.

La métamorphose ne se fait pas sans heurt. La renaissance de Bruxelles provoque une spéculation sauvage. Si les Bruxellois continuent de fuir leur ville, c'est moins pour retourner à la nature que chassés par une hausse vertigineuse des prix immobiliers et des loyers. La circulation et les transports, en privilégiant l'automobile, semblent étouffer la ville. Bruxelles dispose pourtant du métro le plus moderne en Europe. Le développement du marché de l'emploi s'oriente essentiellement vers le secteur tertiaire. Ces emplois ne seraient plus accessibles à une partie de la population en chômage. Des tensions sociales sont ainsi à prévoir.

Nouveau fédéralisme

La construction européenne affecte de façon bien particulière l'État. Les changements démographiques ont transformé l'État unitaire en régime fédéral. Le processus est en cours depuis dix ans. L'ensemble est complexe. Le pouvoir est réparti en trois entités juxtaposées, juridiquement égales : un État fédéral, de qui relèvent la diplomatie, la défense, les finances ou les affaires sociales, deux communautés, flamande et wallonne, responsables des questions culturelles et liées aux personnes, et trois régions, les Flandres, la Wallonie et Bruxelles, qui s'occupent d'économie, d'environnement, de transports, etc.

Une troisième étape de la réforme constitutionnelle est à venir. Il s'agira de préciser les compétences internationales des trois entités, les pouvoirs du Sénat ainsi que la juridiction sur les matières résiduelles.

L'État belge, déjà grugé vers le bas, risque de l'être également vers le haut par la Communauté européenne. La CEE aura un jour ou l'autre une politique étrangère en propre qui se fera inévitablement aux dépens de celle des pays membres.

Un constitutionnaliste belge, M. Charles-Étienne Lagasse, directeur d'administration au Commissariat général des Relations internationales de la Communauté française de Belgique évoque une possible dissolution de l'État, un peu « comme un carré de sucre dans une tasse de café », au fur et à mesure où la CEE prendra la relève de l'État dans les affaires qui relèvent de sa juridiction.

Le fédéralisme belge est moins décentralisé que le canadien. Pourtant le pays donne une impression d'éclatement due à la rigidité des frontières linguistiques entre les Flandres et la Wallonie. La frontière n'existe pas physiquement. Mais elle est immédiatement perceptible. L'affichage se fait en français en Wallonie et en hollandais en Flandres. On ne retrouve le bilinguisme que dans les institutions fédérales et les grands lieux publics. Aucune loi ne réglemente la langue d'affichage dans le secteur privé, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La tentation séparatiste est pourtant absente. Ce seraient de trop petits pays, disent les Belges des deux côtés de la frontière. Ni les uns, ni les autres ne sont intéressés à leur rattachement à la Hollande ou à la France. Les uns comme les autres se disent attachés à la monarchie. Le roi Beaudouin n'est d'ailleurs pas le roi de Belgique. Il est officiellement désigné comme le roi des Belges. Mais c'est peut-être un peu moins vrai depuis sa pseudo-abdication de la semaine dernière.

Demain: Le problème allemand

Espionnage...

ger, de plusieurs de ses intentions politiques bien avant que la population québécoise ne soit mise au courant. M. Lisée cite le fait qu'en septembre 1979, le consul américain a été secrètement informé 24 heures à l'avance du prix que le Québec paiera les actions de la société Asbestos que le Québec va nationaliser.

Ce prix était de 42 \$ l'action payée à la General Dynamic du Missouri.

Le consul a également eu copie du texte de l'avis d'expropriation de la compagnie plusieurs mois à l'avance et la loi expropriatrice a été modifiée à la demande du département d'État américain, soutient le journaliste.

Analyse de fond

M. Lisée a également eu accès à une analyse de fond de la situation québécoise après la prise du pouvoir par le PQ, analyse de 22 pages préparée par les services diplomatiques américains pour le président Jimmy Carter. Tout en se prononçant pour le maintien intégral du Canada tel qu'il existe, les analystes américains affirment « qu'il n'y a aucun doute sur la viabilité à long terme du Québec indépendant qui serait certainement plus viable que la plupart des pays membres des Nations unies ».

Autre révélation du livre de M. Lisée : un comité du Parti libéral fédéral comprenant les ministres Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau et Maurice Sauvé a été mis sur pied en 1967 pour défaire « le séparatisme » au Québec. C'est un dirigeant de Power Corporation, Claude Frenette, qui a informé les Américains de ce fait.

M. Lisée soutient également que le chef socialiste français François Mitterrand, élu président de la République française en 1981, souhaitait la victoire des souverainistes. Il l'a dit à des membres du gouvernement péquiste qu'il a rencontrés en 1978, selon des notes prises à ce moment et dont M. Lisée a obtenu copie.

Le livre de Jean-François Lisée a été lancé hier par son auteur devant la presse parlementaire de l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un ouvrage de 577 pages, dont 40 d'annexes documentaires.

Bagarre...

clientes ont subi des brûlures au visage causées par de la poudre à canon parce qu'elles se trouvaient à proximité du tireur lorsque les coups de feu ont éclaté.

Une cliente de l'établissement, Chantal Vincelli, une des quatre ou cinq Blanches à être sur place au moment de la fusillade a raconté qu'elle a entendu des cris lorsque la musique s'est arrêtée et qu'elle a vu un homme blessé de coups de couteau. Quelques minutes plus tard les policiers sont arrivés et dit-elle au moins trois coups de feu ont été tirés de façon spontanée.

« Il y avait du monde de chaque côté, derrière, et devant l'individu qui a été abattu, mais les policiers ont tiré quand même. Ils visaient juste ou bien ils s'en fichaient », a-t-elle raconté.

Devant la tournure des événements, les clients de l'établissement ont

vite quitté les lieux, certains sautant même du deuxième étage en utilisant la porte arrière.

Regroupés sur la rue Stanley où les policiers ont dû les refouler pour permettre aux ambulances d'approcher, les Noirs se sont rapidement mis à scander le nom d'Anthony Griffin, ce jeune Noir qui a été abattu par un policier de la CUM en 1988. « Anthony Griffin vous avez encore fait », pouvait-on entendre mêlés au bruit de pare-brise de deux ou trois autos-patrouille qui ont volé en éclats à ce moment-là.

La tournure que prenaient les événements a aussitôt donné lieu à un appel de renfort sur les ondes de la police. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'autos-patrouille venant des quatre coins de l'île de Montréal ont été dépêchées sur place. A un certain moment, il y avait plus d'une centaine de policiers prêts à intervenir à l'extérieur et dans le bar situé au troisième étage d'un immeuble abritant notamment le fameux bar de danseuses nues Chez Paré.

Des dizaines de personnes ont été conduites au poste 25 de la police de la CUM pour être interrogées sur ce qui venait de se passer au Thunderdome. Parmi celles-ci se trouvait justement Chantal Vincelli. Dans une entrevue téléphonique à l'émission l'Informateur sur le réseau Télémedia celle-ci a raconté hier midi qu'un policier prétextant ne pas parler anglais lui avait demandé sur les lieux d'intervenir pour calmer et faire évacuer les Noirs ce qu'elle a refusé de faire. « Vous voulez vraiment ma peau », lui a-t-elle répondu en indiquant qu'elle ne mesurait que 5 pieds.

Comme il y a eu mort d'homme causée par un policier de la CUM, c'est la Sûreté du Québec qui a été mandatée pour faire enquête sur ce qui s'est passé dans le bar Thunderdome. L'homme qui a été tué a été identifié comme étant Lesly Presley, 26 ans, un résident de Lasalle en banlieue sud-ouest de Montréal. Il avait un passé judiciaire relativement chargé pour des voies de fait et des vols à main armée.

Quant au travesti qui a été mortellement renversé par l'auto-patrouille, il n'avait aucune pièce d'identité sur lui. La police de la CUM a fait savoir qu'il s'agissait d'un homme âgé d'environ 25 ans qui, supposé-t-on, faisait du racolage sur la rue Saint-Denis, devenu le haut lieu de la prostitution depuis quelques mois à Montréal. Celui-ci a été heurté à l'intersection de la rue Laurier alors qu'il courait pour attraper une auto-taxi qu'il venait de héler. Circulant à haute vitesse en direction sud vers le centre-ville, le véhicule de police de la CUM n'a pu l'éviter.

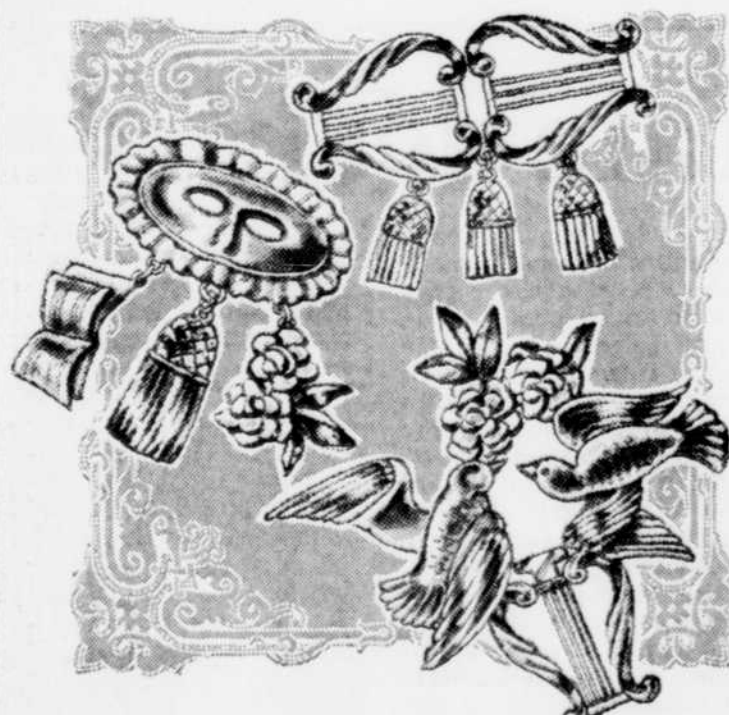
LA QUOTIDIENNE

tirage du 9 avril

3-5-8

7-7-4-9

L'ÈRE ROMANTIQUE



symboles romantiques...

LES BROCHES
DORÉES-SATINÉES

musique et théâtre ont inspiré cette collection de broches figuratives en métal doré-satiné... masque à breloques 18.00, lyre 16.00, oiseaux-lyres 15.00



en exclusivité de paris...

LES BLOUSES-CORSAGE EN DENTELLE

c'est un hymne véritable à la féminité... c'est l'art de la dentelle qui sublime le fin coton blanc pur... c'est une étude élaborée de la forme corsage à taille passe-galon... elles sont absolument magnifiques, ces blouses-corsage ornées de médaillons de dentelle ou de volants en cascade... c'est une collection exceptionnelle, importée de France exclusivement pour la contemporaine... il faut les voir!... à gauche et à droite, les styles à encolure médaillon 140.00 chacune, au centre, la liseuse victorienne 185.00

contemporaine*

la maison
simons

TROIS MAGASINS, PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

L'Allier craint pour le patrimoine urbain de Québec

« Alors qu'une partie de l'arrondissement historique ressemble à une ville sinistrée, il est attristant de voir le gouvernement du Québec tergiverser dans le dossier de l'entente sur la mise en valeur des biens culturels de la ville de Québec ».

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Interrogé au sujet du retard que prend la restauration dans le Vieux-Québec, le maire Jean-Paul L'Allier s'est dit inquiet pour le patrimoine urbain de Québec.

« Dans le contexte budgétaire serré des programmes à frais partagés entre le gouvernement québécois et les municipalités, l'entente sur les biens culturels risque de passer dans le moulin à viande des coupures », a déclaré M. L'Allier au cours d'une entrevue téléphonique.

Le premier magistrat rappelle que son administration a déjà débouqué 15 millions \$ pour les trois prochaines années au chapitre de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine.

« Nous ne pouvons supporter seuls les programmes de rénovation urbaine; la balle est maintenant dans le camp du ministère des Affaires culturelles », dit-il.

M. L'Allier cite l'exemple de la réfection du palais Montcalm pour laquelle la ville a prévu la somme de 3 millions \$ et le gouvernement fédéral un montant de 4,5 millions \$. L'ex-ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, s'était engagée pour un montant égal à celui du fédéral. Depuis, le gouvernement du Québec tarde à verser sa subvention et les millions déjà votés pour le Palais Montcalm dorment en attendant le bon vouloir du gouvernement provincial.

De son côté, le directeur de la division du Vieux-Québec et du patrimoine, Michel Bonnette, précise que 20 millions \$ ont déjà été investis depuis 1985 (10 millions \$ par la ville et autant par le MACQ) dans l'entente quinquennale sur la mise en valeur des biens culturels.

« Ne pas reconduire cette entente serait retourner 10 ans en arrière alors que la restauration tirait de la patte dans l'arrondissement historique », dit M. Bonnette.

Pour sa part, André Couture, de la direction du patrimoine au MACQ, déclare qu'il ne peut dire si l'entente sur les biens culturels sera renouvelée sous la forme d'un plan quinquennal ni quand elle le sera.

« Des discussions sont en cours avec la ville de Québec et dans quelques mois nous y verrons plus clair », dit-il.

M. Couture explique que le problème vient du fait que le cycle budgétaire de la ville de Québec n'est pas le même qu'au ministère des Affaires culturelles. Le budget de la ville court à partir du 1er janvier alors que celui du MACQ commence le 1er avril.

Autre son de cloche

Par ailleurs, le Progrès civique déplore « la lourdeur administrative et l'attitude bureaucratique » de l'administration L'Allier dans le dossier du renouvellement de l'entente sur les biens culturels.

Au nom de l'opposition, le conseiller municipal Jacques Jobin déclare que ce ne sont pas les fonctionnaires de la ville ni ceux des Affaires culturelles qui retardent la signature de l'accord, mais bien « l'inefficacité » de l'administration L'Allier.

M. Jobin se demande comment il se fait que les montants prévus en janvier dernier par le budget de la ville pour le Vieux-Québec n'ont pas encore été votés par le conseil municipal alors que ceux prévus pour le quartier Saint-Jean-Baptiste l'ont été.

« Pendant ce temps, toute la rénovation du Vieux-Québec est bloquée », dit-il. « Non seulement les particuliers en souffrent, mais aussi des projets comme la place René-Lévesque (face à la gare du Palais) et les bâtiments abandonnés de l'Hôtel-Dieu ».

Selon M. Jobin, c'est au printemps que les gens font leurs plans et commentent leurs travaux. « Au rythme où vont les choses, ce n'est pas avant la fin de l'été que les montants seront disponibles et il sera trop tard », dit-il.

L'industrie du taxi fourbit ses armes contre le syndicat des Métallos (FTQ)

S'il était difficile d'obtenir une voiture-taxi hier matin, sur le coup de 9 heures, c'était facile à expliquer : la plupart des véhicules se trouvaient chez le même client, alors qu'ils participaient à une bruyante manifestation aux abords du parlement pour marquer l'opposition de cette industrie à toute tentative de syndicalisation des chauffeurs par le syndicat des Métallos (FTQ).

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Cette « parade », qui pouvait rassembler quelque 500 voitures (près de 600 selon la Ligue de taxi Québec), était tenue à l'initiative des diverses entreprises de taxi du Québec métropolitain dans le but de « sensibiliser » le gouvernement. Même scénario à Montréal où plus de 1600 taxis avaient « envahi » les rues de la métropole dans cette lutte à finir qui semble s'être engagée entre l'industrie du taxi et la FTQ.

Le syndicat des Métallos est à l'oeuvre depuis deux ans sur l'île de Montréal pour recruter les chauffeurs de taxi intéressés à rejoindre l'Union des chauffeurs de taxi, section locale 9217. Le syndicat a ainsi déposé 162 demandes d'accréditation auprès du ministère du Travail au nom de 5800 chauffeurs dont il a obtenu l'adhésion. À Québec, la campagne de syndicalisation n'est pas encore lancée, mais devant la tournure des événements, les Métallos ont promis, hier, de passer aux actes le plus tôt possible.

En août dernier, le commissaire du travail, M. Jacquelin Couture, en venait à la conclusion que le chauffeur de taxi ne pouvait être considéré comme un salarié au sens du Code du travail. Décision qu'entérinait le Tribunal du travail et que les Métallos ont décidé de porter devant la cour supérieure le 27 mars dernier, demandant de casser ce premier jugement.

« Il est absolument impensable qu'en 1990, dans une société dite démocratique, des travailleurs n'aient pas le droit de se syndiquer, alors que la majorité le souhaitent et que les prescriptions du code du travail ont été suivies à la lettre », déclarait hier, en entrevue au SOLEIL, M. Michel Arseneault, coordonnateur du syndicat des Métallos pour la région de Québec.

Pendant que le gouvernement semble avoir pris parti d'attendre la suite des événements, M. Arseneault ne cache pas que la FTQ a en même temps entrepris un insistant lobby auprès de l'État, afin que soit revue la loi sur l'industrie du taxi.

« Nous jouons effectivement sur deux tableaux, précise le coordonnateur, même si on croit que le premier ministre Bourassa et le ministre du Travail, Yves Séguin, ne mettent pas leurs culottes dans ce dossier-là ! ». D'après M. Arseneault, une manifestation comme celle qui a eu lieu hier matin traduit la panique chez les patrons du taxi. « M. Martel (président de la Ligue de taxi Québec) a peur et tente d'intimider les chauffeurs de taxis de la région de Québec », note le coordonnateur des Métallos.

« On lui (le gouvernement) a prouvé que l'on ne voulait pas devenir des esclaves de Louis Laberge », rétorque M. Martel, en entrevue au SOLEIL, pour justifier la tenue de la manifestation d'hier.

D'après le président de la Ligue de taxi Québec, la justice doit suivre son cours. « Je vois mal, dit-il, que, chaque fois que Louis Laberge (président de la FTQ) perd une cause, le gouvernement change les lois ». Et, selon M. Martel, quand 90 % des propriétaires et chauffeurs sur un total de 650 dans la région de Québec, manifestent leur volonté de ne pas se syndiquer, le message doit être suffisamment clair.

Même si la forte majorité des chauffeurs de taxi de la région de Québec sont des artisans propriétaires de leurs véhicules qu'ils mettent à la disposition des compagnies auxquelles ils sont juridiquement subordonnés, M. Martel soutient qu'ils ne veulent rien changer à leur statut actuel. Les Métallos disent vouloir améliorer leur sort parce qu'ils sont sans protection et ne profitent d'aucun des avantages sociaux consentis aux travailleurs syndiqués.

« Il est évident que si les chauffeurs de taxi ne veulent pas se syndiquer, nous n'irons pas contre leur volonté », a commenté par ailleurs en fin de journée au SOLEIL, un porte-parole du ministre des Transports, Sam Elkas. Mme Johanne Denault a indiqué qu'un comité inter-ministériel sur le transport des personnes est à l'oeuvre depuis quelque temps et qu'il soumettra ses recommandations dans quelques mois.



Avant que ne débute la manifestation des propriétaires et chauffeurs de taxis du Québec métro, des vitres des bureaux de la FTQ avaient volé en éclats, à bonne heure hier matin. Une simple coïncidence selon la FTQ, dans l'attente des résultats d'une enquête, alors que la Ligue de taxi Québec nie toute responsabilité.



Les artisans du taxi du Québec métropolitain étaient venus en grand nombre hier matin aux abords du parlement pour manifester leur désaccord face à la campagne de syndicalisation menée par le syndicat des Métallos (FTQ).

CTCUQ : l'exécutif syndical propose d'accepter les offres

Le syndicat (CSN) des chauffeurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) proposera demain soir à ses 750 membres d'accepter la recommandation des conciliateurs.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont fait savoir hier le président du syndicat, M. Henri Massé, et le conseiller syndical, Me Richard Fortin. Le comité exécutif du syndicat a pris cette décision hier matin.

L'exécutif syndical croit qu'il s'agit d'un règlement acceptable pour les membres et qu'il n'y a pas lieu de priver la population du service de transport en commun pour obtenir une bonification de cette recommandation d'autant plus qu'elle doit être acceptée globalement comme un tout indivisible.

M. Massé n'a pas voulu four-

nir d'information sur le contenu de la recommandation du sous-ministre adjoint aux relations de travail, M. Raymond Desilets, et du conciliateur, M. Jean-Louis Duchaine. Il a fait voir que toutes les parties ont convenu de ne pas dévoiler le contenu avant que la recommandation soit soumise aux membres.

L'assemblée générale aura lieu demain soir, à 20 h 00, au Centre Mgr-Marcoux et se poursuivra le lendemain matin à 10 h 00 à l'édifice de la Confédération des syndicats nationaux (CNS), boulevard Charest.

Bien sûr le président espère que l'assemblée générale ac-

ceptera la recommandation des conciliateurs mais il ne veut présumer de rien.

Pour sa part, la direction de la CTCUQ a étudié la recommandation hier et aujourd'hui c'est au tour du conseil d'administration à en faire une analyse en vue d'une décision qui pourrait être rendue publique cet après-midi.

La convention collective des chauffeurs de la CTCUQ est échue depuis le 1er juillet 1989. En février une offre globale finale avait été rejetée après quoi il y eut vote de grève qui devait débiter le 19 mars. La recommandation des conciliateurs est l'aboutissement du processus qui avait été enclenché à la demande du ministre du Travail, M. Yves Séguin. Ce processus avait permis de suspendre la grève générale.

Glaverbec se sert des normes pour polluer, dit Greenpeace

Selon le groupe écologique Greenpeace, l'usine de verre plat Glaverbec, de Saint-Augustin, se sert des normes gouvernementales pour polluer. « C'est quoi l'éthique environnementale ? », demande un porte-parole de Greenpeace, Alain Rajotte.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

M. Rajotte réagissait, hier, à la nouvelle du SOLEIL voulant que l'usine Glaverbec avait ajusté trois fois à la baisse son taux de rejet de poussières dans l'atmosphère avant de répondre aux normes du ministère de l'Environnement. Son dernier taux, accepté par le gouvernement, ne tient compte d'aucun facteur de sécurité, c'est-à-dire des marges de manoeuvre autant pour la concentration de poussières que pour le débit des émissions.

« La technologie existe, pourquoi Glaverbec ne l'utilise pas ? », continue M. Rajotte, faisant allusion à un épurateur d'air qui diminuerait de 90 % les rejets de poussières dans le ciel de Québec.

Greenpeace estime cependant que Glaverbec n'est pas

le seul responsable des contaminants que la cheminée de l'usine rejette dans l'atmosphère.

M. Rajotte précise que c'est le ministère de l'Environnement qui a ouvert la porte à Glaverbec en n'exigeant pas au départ un système d'épuration, avec des normes plus rigides. « Si le ministère de l'Environnement avait été plus ferme, le problème n'existerait pas. »

Propre comme le verre

De son côté, un porte-parole de Glaverbec, Louise Paradis, a réitéré l'engagement de la compagnie d'installer un épurateur si jamais les normes gouvernementales sont resserrées ou s'il advenait qu'elles ne soient pas respectées. Mme Paradis a indiqué que des épurateurs secondaires seront quand même installés à Saint-Augustin et que l'industrie verrière est réputée propre par-

tout où Glaverbel (multinationale belge) compte des installations.

Elle a expliqué que les premières données fournies au ministère (15 kilos de poussières à l'heure) provenaient d'une évaluation « très, très prudente », effectuée au début des années 1980 à l'usine de Tiel, en Hollande.

« Pour être plus réaliste », continue-t-elle, Glaverbec a par la suite fourni au ministère de l'Environnement les données (13,5 kg) d'une autre usine (celle de Mol, en Belgique), simplement en multipliant par deux le taux d'émissions de poussières, parce que la production de l'usine de Saint-Augustin sera deux fois supérieure à celle de Mol.

Glaverbec a ensuite réévalué ses données pour les réduire à 9,5 kg de poussières à l'heure, parce que l'usine ne consommera pas nécessairement deux fois plus d'énergie en doublant la production. Ces dernières données ne tiennent cependant compte d'aucun facteur de sécurité, alors que les chiffres antérieurs considéraient une certaine marge de sécurité.



Plus de **6 000 \$** EN PRIX

ET LISEZ LE CAHIER AUTOMOBILE DU LUNDI DANS

LE SOLEIL

POUR PARTICIPER
VISITEZ L'UN DES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

Acura Optima, Automobiles Beauvillier, Automobiles Roberge, Cartier Pontiac Buick GMC, Charest Ford, Chatel Automobiles, EG Auto 1986 Honda, Fournier Plymouth Chrysler, Girard Mazda, Grand Trianon Ford, Marlin Chevrolet Oldsmobile, Montcalm Automobiles Inc., Rendez-Vous Mazda, Rinfret Auto Inc., Ste-Foy Hyundai, Ste-Foy Nissan, Ste-Foy Toyota.



La maison de M. Jean-Luc Roy, sur le terrain ayant servi de dépôt.

Une maison sur un dépot : Charlesbourg est-elle coupable?

M. Jean-Luc Roy, du 6165, avenue Doucet, à Charlesbourg, s'informera ces jours-ci si la ville peut être tenue en partie responsable des dommages causés par le fait d'avoir construit sa résidence sur un terrain qui a déjà servi de dépôt.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

M. Roy se dit un peu surpris de voir les journalistes rappliquer chez lui alors que ses problèmes sont terminés depuis trois ans...

Tout cela a débuté en 1979. Cette année-là, M. Roy a obtenu un permis de construire de la ville. Au cours des travaux il a réalisé qu'on avait enfoui des vidanges à cet endroit. Il a pris des recours contre le vendeur et il a obtenu gain de cause. L'ancien propriétaire avait rempli une « coulee » avec des ordures.

Par la suite M. Roy a demandé conseil à une firme d'ingénieurs sur la façon de procéder pour construire et ne pas avoir de problème.

Hélas ! Au cours des six ou sept années qui ont suivi, sa maison s'est enfoncée de 12 à 14 pouces d'un côté. M. Roy a poursuivi la firme d'ingénieurs qui ne lui a pas suggéré la bonne méthode et il a pu recouvrer quelque 140 000 \$. Mais c'est environ 200 000 \$ que M. Roy a dû dépenser pour obtenir une maison solide.

Cela s'est fait en 1987 après

qu'il eut obtenu un permis de stabilisation.

Aujourd'hui il semble, selon M. Roy, qu'un autre propriétaire aurait des problèmes semblables. M. Roy s'est fait dire qu'il pourrait revenir contre la ville qui, selon les normes environnementales, ne peut délivrer un permis de construire sur un dépot avant 25 ans après sa désaffectation. Donc M.

Roy ira aux informations : quelle réglementation existait en 1979 au sujet des dépôts ? Depuis combien de temps les ordures étaient-elles enfouies ?

Du côté de la ville on est aussi surpris que M. Roy. Mais M. Bertrand Goulet, le nouveau directeur des communications et du développement économique, dit qu'on est à faire les vérifications nécessaires. « Nous allons reculer jusqu'à 30 ans s'il le faut, pour trouver si la ville a déjà pris des décisions quelconques dans ce dossier.

Négociations avec les crevettiers

L'impasse persiste à Rivière-au-Renard

RIMOUSKI — L'impasse subsistait toujours, hier soir, entre Purdel et la vingtaine de propriétaires de crevettiers de Rivière-au-Renard.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Ce mouvement est d'ailleurs suivi par la demi-douzaine de propriétaires-pêcheurs de l'Anse-aux-Gascons dont les négociations avec l'usine de transformation « Les Crevettes du Nord Atlantique » sont en cours.

La douzaine de propriétaires

de crevettiers de Matane ont commencé à reprendre le large hier pour livrer de premiers arrivages en fin de semaine après avoir reçu de l'usine de transformation « Les Fruits de Mer de l'Est » une offre de 0,70 \$ pour la livre de 70 à 80 crevettes et 0,25 \$ pour celle de 80 à 115. Bien que cette offre soit en deça du prix demandé (0,85 \$/0,25 \$), les pêcheurs matanais la considèrent néanmoins

Lévis-Lauzon et Saint-David Autre étape franchie en vue de la fusion

LÉVIS-LAUZON — Les villes de Lévis-Lauzon et de Saint-David-de-l'Auberivière ont fait un pas de plus vers la fusion.

par GILBERT LÉDUC
LE SOLEIL

Hier soir, au cours d'assemblées spéciales, les élus de ces deux municipalités de la Rivière-Sud ont adopté des avis de motion prévoyant qu'au cours d'une prochaine séance des conseils municipaux, les édiles voteront un règlement autorisant la présentation d'une demande commune au ministère des Affaires municipales en vue du regroupement des deux villes.

Le vote sur ce règlement pourrait avoir eu lieu dès lundi prochain lors des assemblées ordinaires des conseils municipaux de Lévis-Lauzon et de Saint-David.

Selon l'un des membres du comité restreint qui passe au peigne fin toutes les implications financières d'un tel regroupement, le conseiller Jean-Claude Bouchard, de Lévis-Lauzon, le calendrier de travail du comité est scrupu-

lement respecté. Il n'a cependant pas voulu dire au SOLEIL si l'entente entre les deux conseils municipaux était dans le sac. « Nous sommes sur la bonne voie », s'est-il contenté de mentionner.

Selon les prévisions établies par le comité restreint, la fusion des deux villes, qui créera une nouvelle entité de 40 000 habitants sur la rive droite du Saint-Laurent, devrait se concrétiser pour le 1er septembre, tout juste à temps pour les élections municipales du 4 novembre.

M. Bouchard précise que des séances d'informations publiques se tiendront au début de l'été pour renseigner les contribuables des deux villes sur les impacts du regroupement. On ne s'attend pas à une vague de contestation ni du côté de Lévis-Lauzon ni de celui de Saint-David où l'élection de 1989 a porté au pouvoir une équipe réclamant la fusion immédiate avec Lévis-Lauzon.

Coco Tanguay est victime d'un règlement de compte

Règlement de compte dans St-Sauveur
Un règlement de compte entre gens du milieu aurait entraîné la mort violente de Roland Coco Tanguay, abattu d'un projectile à la tête vers 21 h dimanche.

par ISABELLE JINCHÉREAU
LE SOLEIL

Âgé de 31 ans et domicilié dans le quartier Saint-Sauveur, Tanguay est décédé deux heures après son admission à l'Hôtel-Dieu de Québec, au cours d'une délicate intervention chirurgicale.

À l'arrivée de la police de Québec, appelée pour une plainte au sujet d'un coup de feu, l'homme gisait sur le plancher de la cuisine de son appartement, situé au 290, rue Hermine.

Hier matin, les enquêteurs ont relâché les trois hommes et la femme interrogés le soir du drame. Le groupe sortait de l'appartement de la victime lorsqu'il a été remarqué par la police.

« Il n'a pas été possible de les inculper. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont rien à voir avec cette affaire », a précisé hier l'agent Jacques Vandal, de la police de Québec.

Tanguay était connu de la police depuis 1978. Il a des antécédents pour vol, fraudes, possession et trafic de drogue et tentative de meurtre. Il s'agit du cinquième meurtre de l'année à survenir dans la ville de Québec et du 10e à se produire dans la grande région de Québec.



Roland « Coco » Tanguay

ACCÈS DIRECT AUX PHYSIOTHÉRAPEUTES

Depuis le 11 janvier 1990, les québécois et les québécoises peuvent se prévaloir directement des soins des physiothérapeutes dans le secteur privé.

SANS RÉFÉRENCE MÉDICALE*

Le Gouvernement du Québec a modifié le Code de déontologie de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec afin de permettre aux québécois et aux québécoises de recourir aux soins des physiothérapeutes dans le secteur privé sans aucun intermédiaire.

Autrement dit, il n'est plus requis d'obtenir au préalable un diagnostic de votre médecin avant de vous présenter chez un physiothérapeute exerçant dans le secteur privé.

* La Commission de la Santé et de la Sécurité du travail (CSST), la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) et certaines compagnies d'assurance exigent encore une référence médicale

LA CORPORATION VEILLE À LA PROTECTION DU PUBLIC

En vertu du Code des professions, la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec a pour mandat de surveiller l'exercice de ses 2 100 membres des secteurs public (ex.: hôpitaux) et privé.

En veillant au respect des normes reconnues, elle permet ainsi à la population de recevoir des soins de qualité optimale. À cet effet, la Corporation tient à jour une liste des physiothérapeutes à son registre, lequel peut être consulté par le public.

LE PHYSIOTHÉRAPEUTE: UN INTERVENANT COMPÉTENT

L'accès direct aux physiothérapeutes dans la communauté assurera une prise en charge plus rapide et une meilleure accessibilité aux soins de santé.

Les physiothérapeutes:

- ...ont une formation universitaire acquise dans les facultés de médecine;
- ...ont la compétence pour évaluer la condition neuro-musculo-squelettique de leurs patients, planifier le traitement, l'appliquer et le modifier selon le cas;
- ...doivent, au besoin, les référer à un autre professionnel de la santé plus apte à répondre à certaines conditions médicales.

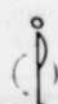
2 100 PHYSIOTHÉRAPEUTES AU QUÉBEC, 700 DANS LE RÉSEAU PRIVÉ

De plus en plus, les québécois et les québécoises font confiance aux physiothérapeutes

Des 2 100 physiothérapeutes exerçant au Québec, 700 oeuvrent dans plus de 230 cliniques privées, regroupées en majorité au sein de la Fédération des physiothérapeutes en pratique privée du Québec.

Qu'ils soient du secteur public ou privé, vous pouvez être assuré(e) que les physiothérapeutes ont un seul objectif: offrir la meilleure qualité de soins.

POUR DES SOINS
DE PHYSIOTHÉRAPIE,
CONSULTEZ UN VRAI
PHYSIOTHÉRAPEUTE!



Corporation
professionnelle des
physiothérapeutes
du Québec



Fédération des
physiothérapeutes
en pratique privée
du Québec



l'Association
canadienne
de physiothérapie

Usine Glaverbec à Saint-Augustin

Une cheminée deux fois moins haute ne poserait aucun problème technique

La hauteur de la cheminée de l'usine Glaverbec, dans le parc industriel de Saint-Augustin, pourrait être diminuée de moitié sans poser de problèmes techniques, environnementaux ou même financiers.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

C'est ce que révèlent des documents internes, transmis au ministère de l'Environnement du Québec (Menviq) il y a un an par le groupe-conseil Roche Itée, mandaté par Glaverbec pour obtenir un certificat d'autorisation à construire l'usine de verre plat.

Dernièrement, le Menviq approuvait les plans d'une cheminée de 80 mètres (26 étages, soit presque la hauteur du complexe G). Or, Glaverbec avait également envisagé une cheminée de 40 mètres, munie d'une ventilation mécanique, à peu près au même coût.

Cette cheminée plus basse aurait cependant dispersé moins loin les 80 kilos (175 livres) de poussières qui s'en échappent chaque jour (au moins 30 tonnes métriques de poussières par année dans le ciel de la région de Québec). La compagnie aurait alors été aux prises avec une plus forte

concentration de poussières à proximité de l'usine.

L'étude de Roche fait ressortir qu'une cheminée haute « va constituer un point de repère remarquable dans la région ». À ce sujet, le document explique que « la distance joue un rôle important dans la perception d'un point de repère. La cheminée sera distante d'environ un kilomètre de la plus proche résidence, ce qui aura tendance à réduire l'espace occupé par la cheminée dans le panorama. Toutefois, une cheminée haute sera perceptible de plus loin. »

Par contre, une cheminée haute assure une meilleure dispersion des contaminants et, par conséquent, de plus faibles concentrations au sol, continue le rapport. « La cheminée haute paraît favorable, bien que les deux types de cheminée respectent facilement la norme de qualité de l'air ambiant. »

La cheminée haute, à cause de son tirant naturel, n'a pas besoin de ventilateur mécanique pour forcer l'évacuation des contami-

nants. Le ventilateur installé à la cheminée courte (40 m) aurait produit un bruit de fond pendant la nuit, mais des dispositifs pour atténuer le bruit auraient pu être installés pour respecter facilement les critères du Menviq, souligne-t-on.

La direction des évaluations environnementales du ministère a

approuvé les plans de la cheminée de 80 mètres de hauteur, après avoir tenu compte de tous les aspects.

Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Denis Côte, a indiqué pour sa part que sa municipalité émettra bientôt le permis municipal nécessaire pour la construction de la cheminée haute.

La surprise de Pâques de SUZUKI

C'est sur ton chemin



SUZUKI À PARTIR DE **12 495\$**
SIDEKICK 1990 transport et préparation en sus

2280, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald
839-0059
Ligne sans frais
1 (800) 463-4589

PAQUET
SUZUKI

★ LA BAIE ★

LA TCHÉCOSLOVAQUIE VOUS SALUE!

15% À 40% DE RABAIS

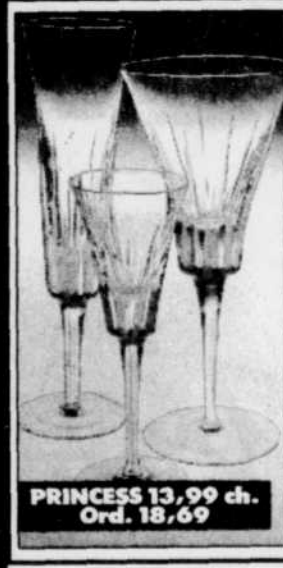


COLLECTIONS DE VERRES SOUFLÉS À LA BOUCHE DE TCHÉCOSLOVAQUIE
Chaque modèle offre le verre à vin, à eau, à champagne, à liqueur, à gin, à whisky et pour certains, à cognac.
Ord. 9 \$ à 20 \$
Solde 5,99 à 14,99 ch.



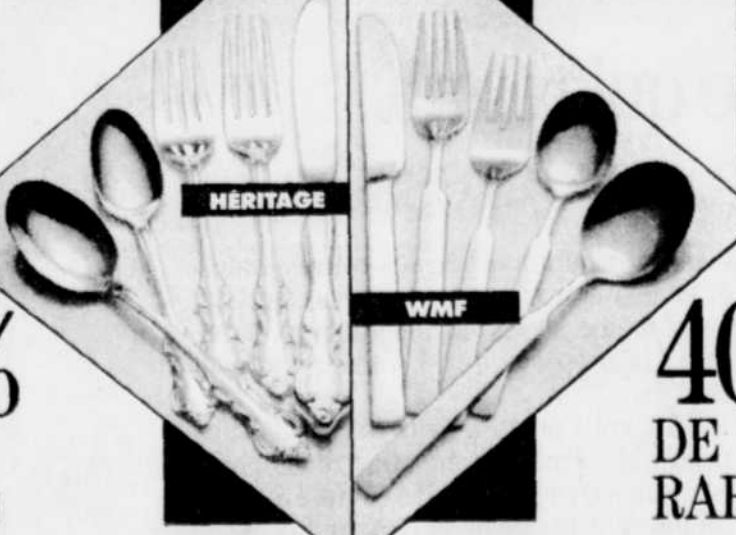
HORS PHOTO MODELE CHATEAU
Ord. 13 \$
Solde 8,99 ch.

Certains modèles sont disponibles sur commandes spéciales. Le choix varie selon le magasin.



ARGENTERIE HERITAGE
Cet ensemble 47 pièces comprend 8 couverts, composés d'une fourchette, un couteau, une fourchette à salade, une cuillère à soupe et une cuillère à thé. Aussi, 7 ustensiles de service: fourchette à charcuteries, cuillère à soupe, cuillère à sauce, couteau à beurre, cuillère à sucre et 2 cuillères de service.
Ord. 703 \$ Solde 316,35 \$
Argenteira, rayon 619

55% DE RABAIS



40% DE RABAIS



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie



Pierre
CHAMPAGNE

Salon du boire et du manger

Le président de la Compagnie nationale d'exposition, **Louis Langlois**, songe sérieusement à relancer, à l'automne, le Salon du boire et du manger qui avait connu un succès monstre il y a quelques années.

Ce prochain salon pourrait se tenir du 15 au 17 novembre au Centre municipal des congrès. Quelques semaines avant Noël donc et en même temps que la frénésie qui anime l'arrivée du vin nouveau.

Mais pour que ce salon se réalise, M. Langlois doit, d'abord et avant tout, obtenir l'appui des restaurateurs de la région... et leur participation. Ceux-ci pourraient profiter de cet événement pour mousser leur menu du temps des Fêtes; pour promouvoir les réservations des parties de Noël dans leur établissement; pour offrir des repas complémentaires dans leur restaurant; et pour faire découvrir leurs spécialités, leur décor et leur atmosphère à tous les visiteurs.

Ce dont il a besoin, M. Langlois, ce sont des idées et un peu de complicité. Vous pouvez le joindre en composant le 682-5834.

Les meilleures plaideuses

Fait cocasse, c'est une équipe francophone et entièrement féminine de l'université Laval qui représentera le Canada au concours international de plaidoirie du Commonwealth qui se tiendra à Auckland, en Nouvelle-Zélande, dans quelques jours.

Elles se sont classées au premier rang au Canada, en mars dernier, lors du concours de la coupe Gale, auquel participaient 20 facultés de droit du pays. Un double exploit. C'était la première fois qu'une équipe entièrement féminine se présentait et gagnait; la première fois aussi que cet honneur allait à des francophones.

La participation de l'équipe québécoise à la Commonwealth Law Conference Mooting Competition coûtera environ 30 000 \$. C'est la raison pour laquelle Me **André Gauthier**, le bâtonnier du Québec, remettait récemment aux filles un chèque de 5000 \$ correspondant à la contribution du Barreau du Québec au financement de cette compétition internationale qui se déroule tous les quatre ans. Les jeux olympiques de la plaidoirie. On reconnaît, de gauche à droite sur la photographie qui accompagne ce texte, **Anne Caron**, **Danielle Pelletier**, le bâtonnier, **Claudia Prémont** et **Marie-France Chabot**.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent les filles. Bravo!



N'écrasez pas le maire

Ce matin, à 11 h 30, le maire de la ville de Québec, **Jean-Paul L'Allier**, tentera de traverser, les yeux bandés s'il vous plaît, le boulevard Hamel à l'intersection de la rue Fleur-de-Lys. Il sera accompagné par le directeur général de la Fondation du Centre Louis-Hébert, **Claude Maurice**, celui-ci étant atteint d'une cécité totale. Surtout n'allez pas les écraser si vous passez par là en automobile, parce qu'il y aura aussi beaucoup de journalistes tout autour pour immortaliser l'événement. Ce n'est pas tous les jours que le maire d'une capitale accepte de traverser une importante intersection, les yeux bandés.

C'est que, voyez-vous, la ville vient d'installer, à cette intersection, un genre de système de son. C'est une première au Canada. Ce n'est pas un « buzz » qui buzz; c'est une voix qui parle. Elle dit, par trois fois, « Traversez le boulevard Hamel » ou « Traversez la rue Fleur-de-Lys ». Une technologie qui a été mise au point ici même à Québec. On croit que cela n'existe nulle part ailleurs au monde.

Président de Centraide

C'est un avocat bien connu de Québec, un illustre disciple de Themis votre honneur, (la fille d'Ouranos et de Gaia.) **René Paquet**, qui présidera la campagne 1990 de Centraide Québec. Il est maintenant associé principal dans le cabinet Jolin, Fournier, Morisset.

M. Paquet fut président du comité d'organisation des premiers Jeux d'hiver canadiens de 1967, au Mont-Sainte-Anne, vice-président de l'Association canadienne de ski, membre fondateur du club de hockey Les Nordiques, membre du bureau des gouverneurs de l'Association mondiale de hockey, président du Cercle de la Garnison de Québec et de la Société de rénovation de la Maison Mailloux.

Il est actuellement administrateur de Donohue, Trustco Général du Canada, Trust Général du Canada, du Centre hospitalier de l'université Laval; président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain; président de la Société aéroportuaire de Québec; président du conseil d'administration de l'École des Ursulines de Québec; président d'une société privée de placements; président de la Fondation Phil Latulippe; président de la Fondation de l'université Laval... sans compter la présidence de la campagne de Centraide pour 1990 qu'il vient d'accepter.



M. René PAQUET.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

Bas-St-Laurent-Gaspésie: les assistés unissent leurs efforts

RIMOUSKI — Avec le concours plus ou moins direct de juristes et de travailleurs sociaux bénévoles, les assistés du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont commencé à se regrouper pour mieux se défendre contre les effets négatifs de la réforme de l'aide sociale.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La responsable du Regroupement des assistés sociaux du Témiscouata (RAST), Mme Linda Gagné, de Dégelis, a elle-même été mise dans le coup.

Il y a une dizaine de jours, elle a contribué à la mise sur pied d'un regroupement du genre dans le comté de Kamouraska.

Elle se trouve actuellement à Sainte-Anne-des-Monts où, d'ici à jeudi, elle doit contribuer à la mise sur pied d'un organisme du genre dans la MRC Denis-Riverin. Hier,

Mme Gagné rencontrait les travailleurs sociaux de la région pour les sensibiliser aux problèmes concrets vécus par les personnes démunies, face aux rigueurs de la nouvelle loi.

On lui a aussi demandé d'aller rencontrer, dans le même but, des groupes de personnes défavorisées dans les régions de Gaspé et de Murdochville. Pour le moment, elle ne peut préciser à quel moment elle pourra s'y rendre.

Enseignante de formation, chef

d'une famille monoparentale de trois enfants et incapable de se trouver de l'emploi au Témiscouata, Mme Gagné est elle-même bénéficiaire de l'aide sociale. Gérante bénévole, à Dégelis, d'un comptoir à linge pour personnes démunies, elle est considérée comme l'une des rares compétences de la région pour démêler et expliquer les subtilités de la réforme.

Le pot aux roses

Elle rapporte que la constitu-

tion d'un regroupement d'assistés dans Kamouraska a favorisé la découverte de ce qui semble être un truc nouveau pour priver de prestations les personnes rendues incapables au travail pour cause de santé.

On les contraint, en effet, à signer une déclaration par laquelle elles enregistrent un refus de participer à une mesure d'insertion au monde du travail, explique Mme Gagné.

Le truc dénoncé par le RAST consiste à leur faire signer un formulaire où la catégorie « non disponible pour cause de maladie » n'existe pas.

Sur ce formulaire, explique Mme Gagné, il devrait se trouver trois espaces pour recevoir les signatures de personnes se déclarant non disponibles : une pour les plus de 55 ans ; une autre pour les parents d'enfants en bas âge ; une dernière, pour les personnes malades.

Sur les nouveaux formulaires, toutefois, la dernière catégorie a été supprimée.

Conséquemment, les personnes non disponibles pour cause de maladie doivent obligatoirement s'exclure du régime. Considérées comme non participantes, ces personnes touchent automatique-

ment des prestations inférieures à ce qu'elles auraient si elles étaient considérées comme malades.

« Nous entreprenons une tournée dans le Bas-Saint-Laurent et dans la Gaspésie pour vérifier si cette pratique est généralisée », déclare Mme Gagné.

Elle relève toutefois que les hauts cris du nouveau regroupement de Kamouraska ont commencé à porter des fruits : les fonctionnaires du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu ont commencé à téléphoner à des prestataires pour leur signaler qu'une « erreur » s'était glissée dans leur dossier.

Le mur du silence

Auprès de ces derniers, LE SOLEIL continue toujours de se heurter à un véritable mur du silence. La loi de la confidentialité des dossiers y est généreusement invoquée.

Même au cabinet du ministre André Bourbeau, Mme Manon Chevalier, agente d'information ministérielle, s'est dite dans l'impossibilité de fournir les informations demandées à moins de fournir une lettre d'autorisation signée par chacun des bénéficiaires concernés.

Ottawa offre de payer la moitié du campus de développement industriel régional à Thetford

THETFORD MINES — Le gouvernement fédéral est prêt à payer la moitié du coût de création à Thetford Mines d'un campus de développement industriel régional.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Le ministre des Communications et député de Frontenac, Marcel Masse, a annoncé, hier, une offre de contribution de 800 000 \$ qui serait puisée dans le fonds pour les initiatives communautaires du programme de développement des collectivités.

Le projet consiste en la construction d'un complexe de 20 000 pieds à proximité du cégep. L'édifice regrouperait les organismes à vocation économique de la région et serait doté d'installations permettant des travaux d'essais industriels, d'évaluation de procédés de fabrication, et de contrôle de la qualité des produits.

Le projet a de fortes chances de

se concrétiser. Lors du dernier sommet socio-économique de la région Chaudière-Appalaches, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Claude Ryan, a donné son accord de principe pour cet agrandissement au coût de 1,6 million \$. Il a demandé au promoteur, le Centre spécialisé en technologie minière du collège de Thetford, de lui préparer un devis technique et un plan directeur de ce projet destiné à favoriser particulièrement l'élargissement du champ de formation dans la transformation des matières

plastiques.

Au colloque régional de janvier dernier, le ministre Ryan avait accordé au centre spécialisé une subvention de 175 000 \$ pour l'acquisition d'équipements dans le secteur des minéraux industriels en autant que la direction du collège y aille d'une contribution de 91 000 \$.

Le directeur du collège, Marcel Lafleur, espère que le gouvernement provincial fera un autre bout de chemin devant cette proposition du gouvernement fédéral.

Joignez l'utile au profitable!



**Avec Signature®: le compte qui réunit
chèques et intérêt quotidien... progressif.**

Finis les transferts pour profiter du meilleur des deux mondes avec le compte Signature de la Banque Royale.

Car vous bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus le taux d'intérêt augmente et plus vous en profitez. Et avec nos taux hautement compétitifs, ça, c'est profitable.

De plus, le compte Signature simplifie

toutes vos transactions avec ses relevés mensuels et sa protection contre les découverts. Vous y avez même accès par les guichets automatiques du Libre-service Royal. Voilà qui s'appelle être utile!

Oui, vous pouvez enfin joindre l'utile au profitable. Passez donc vous renseigner sans plus tarder sur notre compte Signature à une succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant. Montréal: 987-8000 Extérieur (sans frais): 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays.

12e remise du procès de l'ex-attachée de presse du député Marcel Masse

THETFORD MINES — Le procès que devait subir hier au palais de justice de Thetford Mines, Marthe Lefebvre, l'ex-attachée de presse du ministre-député fédéral de Frontenac, Marcel Masse, pour une affaire reliée à l'élection du 4 septembre 1984, a été reporté au 11 juin. Il s'agissait de la 12e remise. Cependant, ce fut probablement la dernière.

La jeune femme est accusée d'avoir effectué une dépense de 64,26 \$ non autorisée par l'agent officiel pour l'achat de rideaux lors de la campagne électorale qui avait précédé le scrutin général de 1984.

Mme Lefebvre a eu à répondre à des accusations semblables dans le district de Montréal pour des dépenses non autorisées totalisant 1782,98 \$. Elle a contesté la validité des sommations en vertu de la Charte des droits en soulevant la question constitutionnelle de l'indépendance des juges de paix. La cour d'appel lui a donné tort et la Cour suprême lui a refusé la permission d'en appeler de cette décision.

Mme Lefebvre a dû subir son procès le 21 février. Le juge Louis Carrier doit rendre sa sentence le 18 avril. D'où l'explication de cette autre remise de l'audition du dossier dans le district de Frontenac.

L'ombre de la GRC

Cette affaire de dépenses électorales non autorisées avait forcé le député progressiste-conservateur de Frontenac à démissionner de son poste de ministre des Communications en septembre 1985. M. Masse avait été blanchi au terme d'une enquête de deux mois menée par la Gendarmerie royale du Canada. Il était retourné à son ministère le 30 novembre 1985, puis avait été promu au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Réélu le 21 mai 1988, M. Masse est redevenu responsable des Communications.

Il y a eu des condamnations dans ce dossier. La firme d'ingénieurs Lavalin de Montréal a écopé d'amendes totalisant 2400 \$ pour avoir effectué des dépenses non autorisées en versant 1455 \$ et 592 \$ à Mme Lefebvre, et 1456 \$ à une agence de voyages.

Le ministre Masse avait été membre du bureau de direction de Lavalin pendant une dizaine d'années avant de revenir en politique.

Dans Frontenac, l'organisateur en chef de la campagne de M. Masse ainsi que le vérificateur-comptable avaient été condamnés à des amendes de 1200 \$ et de 400 \$ respectivement pour avoir payé des dépenses non autorisées de 4000 \$ et de 1130 \$.

*Marque déposée de La Banque Royale du Canada

Enquête du coroner sur l'accident d'autobus de l'autoroute 40

Le camionneur était averti de ne pas passer par là

La veille de l'accident ayant coûté la vie à une sexagénaire, le chauffeur de la firme Boutin et Lapierre aurait été avisé qu'il lui était interdit d'emprunter la voie réservée aux véhicules d'urgence, au milieu de l'autoroute 40, à Saint-Augustin.

par RICHARD HENAU
LE SOLEIL

C'est ce qu'a révélé, hier, à l'enquête du coroner sur cet accident, un surveillant du ministère des Transports, M. Robert Racine. Le 16 juin dernier, il exerçait ses fonctions au poste de pesée où des travaux de construction étaient en cours, et en face duquel un autocar de la compagnie Dupont a heurté un lourd camion chargé de gravier.

Outre Mme Monique Allard-Béland, âgée de 63 ans, une autre personne devait mourir quelque 25 jours plus tard, mais des suites de complications. Tous deux faisaient partie d'un groupe de la Rive-Sud se dirigeant en autocar jusqu'à Trois-Rivières, puis à Montréal en bateau pour assister au spectacle de clôture du Festival international des feux d'artifice.

Selon le surveillant du ministère des Transports, le chauffeur de camion, qui n'a pas encore témoigné, n'avait en aucun cas à traverser l'autoroute 40 pour aller décharger les rebuts d'excavation. Or, au moment de l'impact, le camion se trouvait en position oblique sur l'autoroute, a dit M. Racine.

Immédiatement après l'impact, il a songé à aller stationner sa voiture au poste de pesée situé au sud de l'autoroute. « Avec la circu-

lation qu'il y avait, a-t-il expliqué, j'ai pensé que j'aurais de la difficulté à sortir pour aller diner... »

Oblique...ou perpendiculaire

Parmi la douzaine de personnes appelées à témoigner hier, quelques-unes ont vu le camion de la même façon que M. Racine mais d'autres ont assuré qu'il était perpendiculaire à la route, voire « à cheval » sur la ligne pointillée du centre. C'est entre autres le point de vue de M. Gilles Dubeau, le chauffeur de l'autocar.

À l'emploi de Dupont depuis 13 ans, M. Dubeau a expliqué qu'il roulait alors à environ 105 km/h. Comme c'est l'habitude, il s'est rangé dans la voie de gauche à l'approche de la voie d'accès provenant du poste de pesée.

Selon lui, le camion circulait lentement et ne s'est pas arrêté du tout. Il a klaxonné mais, au moment où le camion avait le « nez » au milieu de la route, le « devant a levé », signifiant ainsi que le chauffeur accélérât au lieu de freiner.

Dès lors, il devenait évident que l'impact était inévitable. Des passagers ont voulu prévenir le chauffeur du danger imminent.

« Je leur ai crié de s'asseoir et de s'accrocher », a-t-il relaté hier. « Mon intention était de garder l'autobus debout en allant sur la terre-plein. J'ai donné un coup de roue pour éviter sa boîte. Ma dernière pensée a été de protéger

mes passagers. Aujourd'hui, je suis content, j'ai réussi... »

Second autocar

Un second autocar de la compagnie Dupont, conduit par M. Paul-Aimé Lachance, suivait. Celui-ci a vu l'accident et s'est immobilisé un peu plus loin.

Le chauffeur en est descendu et est allé s'enquérir de l'état de M. Dubeau. Après que ce dernier lui eut dit qu'il allait bien, le second chauffeur est remonté à bord de son autocar et a poursuivi sa route.

Une des passagères, Mme Suzanne Cadoret, a croisé le chauffeur du camion, une fois sortie de l'autocar. « J'ai été chanceux de

sortir de là, lui aurait-il dit. J'ai vu venir des autobus... »

Secours

La notion de temps a varié considérablement pour les différentes personnes qui ont vécu le drame. Pour une des passagères, par exemple, il a fallu une heure avant que les secours arrivent. Mais la plupart s'entendaient pour dire que l'opération s'est déroulée rapidement.

Ainsi, moins de cinq minutes après l'accident, un premier policier, l'agent Jacques Roy, de la Sûreté du Québec, arrivait sur les lieux. Il a assuré le leadership des opérations et a reçu l'aide d'automobilistes.

Les autres policiers, les pompiers, les médecins de Télé-médecine et les ambulanciers ont rapidement suivi. Après l'arrivée du premier policier, « ça rentrait », a commenté pour sa part le chauffeur de l'autocar.

De toute évidence, le coroner Gabriel Garneau s'intéresse à la possibilité que les autocars soient dotés de ceintures de sécurité pour les passagers. Tous les témoins à qui la question a été posée, hier, se sont dits d'accord.

Camionneur électrocuté sur une ligne à haute tension

Un camionneur d'une trentaine d'années est mort par électrocution hier après-midi lorsque son véhicule a heurté une ligne à haute tension d'Hydro-Québec.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

L'accident est survenu à Saint-Georges, dans la Beauce, au coin de la 10e Avenue et de la 156e Rue. L'homme travaillait à grimper des pièces de charpente sur le toit d'une résidence privée lorsque le bras métallique du camion a heurté une des trois lignes de 25 000 volts qui surplombent cet endroit.

Dès lors, il devenait urgent de couper le courant et d'établir un périmètre de sécurité afin d'empêcher quiconque de s'approcher. En effet, il y a une école primaire tout près du lieu de l'accident, survenu à 14 h 45 alors que les enfants devaient sortir à 15 h.

L'opération s'est tout de même bien déroulée puisque personne d'autre n'a été impliqué dans l'accident.

Le travailleur était engagé à contrat par un propriétaire qui ajoutait un étage à sa maison. La

CSST enquête sur les circonstances de l'accident. Le nom de la victime et de la compagnie qui l'emploie n'avaient pas été dévoilés au moment d'écrire ces lignes.



PLACE de la CITE
2635, BOULEVARD HOCHÉLAGA, SAINTE-FOY, QUÉBEC

vous invite

Chez Oblique

du 11 au 14 avril 1990

à venir admirer les nouvelles collections de bijoux de quatre joailliers québécois:

**CHANTAL GILBERT
MICHEL-ALAIN FORGUES
FRANÇOIS LEPAPE
JACQUES BLAIS**

Par la même occasion, vous aurez le privilège de voir les oeuvres récentes de:

LUC ARCHAMBAULT (peintre)
PHILIPPE BOULIANE (sculpteur sur bronze)
GUY LEVESQUE (sculpteur sur cuir)
CHARLOTTE OUELLET (maroquinerie)
CÉLINE TREMBLAY (peintre)

ainsi que notre vaste collection de bijoux, objets d'art et décoratifs, provenant d'ici et d'ailleurs.

Vous êtes invité(e) à participer au tirage de trois cadeaux offerts par Oblique.

OBLIQUE

Ce tirage aura lieu le 14 avril 1990, à 16 h 30.

Présentez-vous avec cette annonce et profitez d'un
RABAIS de 10%
sur toute la marchandise régulière ou déjà réduite.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

Venez au plus tôt profiter d'un **CHOIX À DÉBORDER D'ENTHOUSIASME!**

scarabéus
Vive! Le beau temps sous toutes les facettes de la mode, à choisir dans nos collections prestigieuses Scarabéus Stréness, Daniel D. Blacky Dress, tailles régulières (à compter de 4 ans).

patrizia S
BY MONDI
... parce que le chic, l'unique, ne sont pas des privilèges réservés aux tailles mannequin. En exclusivité à Québec, un choix mode fantastique pour celles qui habitent entre 12-24 ans.

FAUBOURG SIGNATURE
Stationnement intérieur et valet parking
Complexe Germain des Prés (voisin du Fiacre Ste-Foy)
Sainte-Foy - 657-6696

Dès le printemps vos fourrures hibernent

Si vous désirez les garder belles longtemps, le temps est venu d'offrir un "traitement hibernation" à vos fourrures.

À notre clientèle actuelle et à celle des magasins Holt Renfrew, nous offrons des services professionnels:

Voûte à température contrôlée
Nettoyage "Lusterized"
Réparation et remodelage
Estimation gratuite
Cueillette gratuite

Valeur 500\$: 11\$ Valeur 1000\$: 21\$
Valeur 2000\$: 30\$ Valeur 3000\$: 37\$

Léger supplément pour l'assurance.



Jos Robitaille
Fourrures
Depuis 1894

700, Richelieu, Québec - Tél.: 522-3288 - 522-0120



BRISSOT

boutique

20%

DE RABAIS SUR TOUS NOS IMPERS...

10% sur une sélection de vêtements de la collection Steilman.

Place Ste-Foy • Galeries Charlesbourg
Place Fleur de lys • Galeries Chagnon
1060, Saint-Jean, Vieux-Québec

BARMAN — BARMAID
• Cours de Service au Bar
• Offerts par l'École des Maîtres
• Service de Placement
• Permis du Ministère de l'Éducation
RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333

AUBAINE MACHINES A SLUSH
État neuf, 1950\$
529-5734

L'ÉCOLE DE LANGUE LATINO-AMÉRICAIN
vous offre ce printemps 1990 des cours **D'ESPAGNOL** (hebdomadaires et intensifs) dans tous les niveaux
Inscription jusqu'au 14 avril
Information: **652-1013**



MARC TANGUAY



Spécialistes du camion



BENOIT LIZOTTE

Félicitations!

La grande compétition finale a eu lieu le 1er avril dans 15 centres à travers le Canada.

Grâce à deux concurrents avertis en matière de "Camion", Marlin Chevrolet Oldsmobile a mérité le titre convoité du meilleur concessionnaire

"Zone de Québec"

Félicitations à nos spécialistes
Marc Tanguay et Benoit Lizotte



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest,
Québec

688-1212



Le nouveau conseil de Deschambault refuse le moratoire

DESCHAMBAULT — Le nouveau conseil municipal de Deschambault a unanimement refusé, hier, la demande des futurs expropriés de la zone-tampon de Lauralgo de décréter un moratoire et la réalisation d'une étude d'impact indépendante sur l'implantation de l'aluminerie.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Il s'agissait de la première réunion du conseil municipal depuis l'élection du 1er avril qui venait en quelque sorte sceller la fusion du village et de la paroisse. Une centaine de personnes y assistaient.

Les futurs expropriés ont également demandé de retarder le processus d'expropriation tant que le ministère de l'Environnement n'aura pas émis le permis de construction de l'aluminerie d'un milliard \$. La proposition a été rejetée par les membres du conseil.

Selon le président du comité des futurs expropriés, M. Paul Guy, ceux-ci sont revenus à la charge une deuxième fois avec une demande de moratoire parce que certains des 15 candidats présents lors d'une première réunion, une semaine

avant les élections municipales, ignoraient la signification du mot « moratoire »...

Le nouveau maire et les six conseillers semblaient toutefois en connaître la signification lorsqu'ils ont refusé la proposition hier.

Les futurs expropriés ont vainement tenté de savoir si la création de la nouvelle zone-tampon de 1200 arpents de Lauralgo par la municipalité de Deschambault, le promoteur du parc industriel qui accueille l'aluminerie, fait suite à une demande de la compagnie ou du ministère de l'Environnement. Le nouveau maire, M. Jacques Bouillé, a cependant laissé percevoir que c'est suite à une recommandation de l'étude d'impact de Lavallin, le consultant de Lauralgo, que le ministère exige la création de la zone-tampon pour laquelle près de 35 propriétaires seront expropriés.

Un monument pour la paix fabriqué avec des milliers de jouets guerriers

Des milliers de jouets guerriers, amassés par les jeunes depuis deux ans, serviront à l'érection d'un monument pour la paix à Québec.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a accepté de mettre à la disposition du Regroupement scolaire de la capitale un endroit pour permettre l'érection de ce monument. Il s'agit du parc de la Jeunesse, situé à l'angle des rues Prince-Édouard et du Pont.

De plus, la ville prendra en charge, par l'entremise de son Bureau des arts et de la culture, le concours visant à recruter et sélectionner l'artiste qui réalisera le monument de la paix.

On prévoit inaugurer le monument le 24 octobre prochain.

Des milliers de jouets

À l'automne 1988, plus de 6000 jeunes de la région ont accepté de se départir, non sans tiraillement quelquefois, de leurs jouets militaires. Le personnel de l'enseignement et les commissions scolaires s'étaient associés à cette opération dans un mouvement d'éducation en faveur de la paix et de la non-violence.

Le Regroupement scolaire de la capitale en est maintenant rendu à l'étape de la campagne de souscription servant à l'érection du monument et donnant suite au geste posé par les milliers d'en-

fants en 1988.

L'organisme prévoit que le projet coûtera 100 000 \$. La campagne de souscription se déroulera

durant les trois premières semaines de mai. Les contributions seront recueillies par la caisse populaire Desjardins de Sillery.

Des étudiants estiment que Claude Ryan veut épuiser les contestataires

« Il est évident que la stratégie du gouvernement dans le dossier du dégel des frais de scolarité à l'université vise à épuiser et à détruire le mouvement étudiant », a déclaré, hier, M. Louis Turgeon, président de l'Association étudiante du cégep de Sainte-Foy.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, M. Turgeon s'en est surtout pris à l'attitude du ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, qui a semblé trouver normales les arrestations de plusieurs dizaines d'étudiants, il y a quelques semaines à Montréal, et qui s'est même permis d'en plaisanter à l'Assemblée nationale.

« En accordant si peu d'importance aux manifestations étudiantes, le ministre ne fait qu'accroître le sentiment de rage et de frustration qui règne en ce moment au

sein du mouvement étudiant, a ajouté M. Turgeon. Selon nous, le gouvernement devrait accorder une attention particulière à la pa-

role des jeunes. »

Il a admis que la mobilisation des cégépiens contre la hausse des frais de scolarité a été un échec, particulièrement dans la région de Québec. Mais M. Turgeon croit que cette « violence gouvernementale » laissera des séquelles chez les étudiants pour plusieurs années.

Transformation du bois: les Gaspésiens prêts à frapper un grand coup

RIMOUSKI — Insatisfaits des résultats de la rencontre qu'ils ont eue, la semaine dernière, avec le premier ministre Robert

Bourassa, « les Gaspésiens en colère » de la MRC Denis-Riverin se préparent de nouveau à jouer dur.

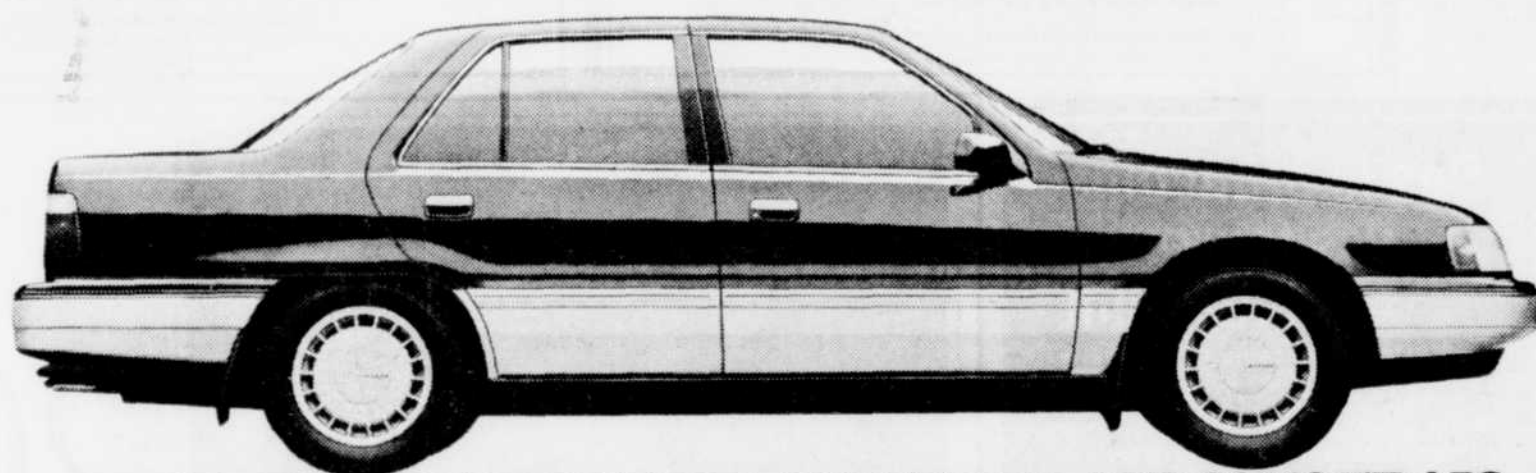
par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Une nouvelle manifestation collective est en effet prévue, pour aujourd'hui, de la part de ceux qui, le printemps dernier, ont paralysé le trafic sur la route 132 à la hauteur du pont de la Rivière Cap-Chat.

Bien qu'un secret scrupuleux entoure la nature de la manifestation, on précise toutefois qu'elle revendiquera la nécessité de transformer sur place, en Gaspésie, le bois coupé dans la région.

Le Comité pour la Survie de la MRC Denis-Riverin a d'ailleurs commencé à se préparer à la venue d'un « printemps chaud », selon le propos de son porte-parole, M. Rodrigue Roy.

AVEC LA SONATA 1990, VOUS REPOSEZ SUR DU SOLIDE :



L'ENTRETIEN NORMAL PRESCRIT DE 3 ANS SANS FRAIS

Le service après-vente est d'une importance capitale lorsqu'on envisage l'achat d'une voiture neuve. Voilà pourquoi le programme d'entretien normal prescrit* de 3 ans/60 000 km, offert gratuitement par Hyundai pour la Sonata 1990, est tellement apprécié. Pendant 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité), vous ne payez ni pièces ni main-d'œuvre sur, entre autres, les changements d'huile, les filtres à huile, les filtres à air, les bougies, les plaquettes de freins, l'antigel de radiateur, même les balais d'essuie-glace. Votre Sonata 1990 vous inspire donc une confiance totale! Ce programme s'ajoute à notre nouvelle garantie des voitures neuves de 3 ans/60 000 km et à notre garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km (sans franchise ni frais de transfert). N'acceptez pas de compromis. Voyez votre concessionnaire Hyundai: il se fera un plaisir de vous présenter la nouvelle Sonata 1990.

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

*Certaines exclusions s'appliquent. Consultez un concessionnaire Hyundai.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Leviko Ltée
144, rue Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Portier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-5566

Garage Jean-Roch Thibault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul
435-2379

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

AEGUI
L'Association des Étudiants en Gestion Urbaine et Immobilière
SOUPER-CONFÉRENCE

Conférencier invité: Monsieur Bernard Perrault, Président de la Société immobilière Trans-Québec
Thème: — Tendances du marché immobilier actuel
— L'influence internationale et le développement stratégique de la SITO

Date: Le jeudi 12 avril 1990
Endroit: Hôtel Loews Le Concorde
Salle Montcalm
Heure: 17h30 - accueil-cocktail
18h30 - souper
20h00 - conférence
20h45 - remise de bourses
Coût: 25 \$ membre
35 \$ non-membre
Réservation RSVP avant le 9 avril 1990
AEGUI
(418) 624-1033

Avis aux amateurs d'histoire et aux collectionneurs
Dans le cadre de l'exposition
QUÉBEC EN CARTES POSTALES
Le Centre vous propose un dialogue/conférence
le mercredi 11 avril à 19h30
en primeur

La présentation par monsieur Jacques Poitras auteur du premier ouvrage synthèse sur la carte postale québécoise
La carte postale québécoise
Une aventure photographique
monsieur Yves Beauregard, historien amorce le dialogue avec l'auteur

en seconde partie
monsieur Jean-Marie Lebel, historien présente
La carte postale de Neurdein et son message
suivi d'une visite de l'exposition

DE LA VIE URBAINE DE LA VILLE DE QUÉBEC

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC
43, côte de la Fabrique
Québec, QC
G1R 5M1
(sous l'Hôtel de Ville)
(418) 691-4606

L'homéopathie ne peut rien contre les verrues plantaires

L'homéopathie n'est d'aucune efficacité dans le traitement de la verrue plantaire. C'est ce que démontre une recherche menée par le Centre hospitalier de l'université Laval en collaboration avec deux spécialistes de cette médecine douce, dont un dermatologue français.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Un total de 174 personnes se sont prêtées à cette étude qui a comparé les effets d'une médication homéopathique composée de thuya, d'antimoine et d'acide nitrique avec ceux d'un placebo.

Au bout de six semaines de traitement, le pourcentage des sujets guéris dans le groupe homéopathique était de 4,8 % et dans le groupe témoin de 4,6 %. Après 18 semaines, le pourcentage de guérisons, dans chacun des deux groupes, était respectivement de 20 % et de 24,4 %.

Il se révèle donc, selon le coordonnateur de cette étude, le Dr Michel Labrecque, que dans le cas tout au moins de la verrue plan-

taire, le placebo ou un agent neutre est aussi efficace que la formule homéopathique. Que le temps en somme ferait oeuvre de guérison dans les deux cas.

Cette recherche particulière, a-t-il fait valoir, ne permet cependant pas de généraliser sa conclusion à l'ensemble de la thérapeutique homéopathique.

Toutefois, a-t-il indiqué au SOLEIL, la popularité croissante de celle-ci dans la famille des médecines douces et la présence de plus en plus visible des fabricants français au Québec militent en faveur d'une attention accrue des milieux médicaux à son égard. De façon, en particulier, à ce que les gens puissent opter pour ce type de thérapeutique en toute connaissance de cause et sans atteinte à leur état de santé.

Deux autres recherches sont envisagées, a signalé le Dr Labrecque, l'une portant sur l'arnica, une plante dont l'une des vertus serait d'arrêter les

hémorragies et une autre portant sur le traitement de l'asthme chez les enfants.

L'homéopathie est une mé-

thode thérapeutique mise de l'avant par un médecin allemand au XVIIIe siècle. Elle consiste en des doses infinitésimales d'extraits plantaires ou de minéraux. A

fortes doses, ces mêmes agents peuvent provoquer chez une personne saine des symptômes similaires à ceux de la maladie combattue.

Provigo est prêt à fournir un banc aux caissières mais interjette quand même appel

MONTREAL (PC) — Provigo proposera au syndicat concerné de collaborer avec l'entreprise dans l'élaboration d'un projet d'un banc ou d'un module banc-table pour permettre aux caissières de s'asseoir si elles le désirent.

Mais l'entreprise entend tout de même en appeler de la décision prise il y a 10 jours par le bureau de révision de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) qui avait accepté la plainte d'une caissière d'un supermarché Provigo de Port-Cartier. Cette caissière exigeait un banc pour s'asseoir, contre la volonté de l'employeur.

La réaction de l'entreprise se veut donc à la fois ouverte et à la fois prudente : on propose au syndicat de collaborer, mais on porte la décision de la CSST devant la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

La décision obligeait l'entreprise à soumettre à la CSST un plan dans les 60 jours, incluant les détails physiques et techniques d'un banc ou d'un ensemble.

M. Gobeil déclare que l'entreprise consultera les employés concernées sur la Côte-Nord, ainsi que le syndicat de la Fédération du commerce de la CSN, pour trouver une solution technique.

L'unisexe symbole



Le nouveau symbole de l'égalité des sexes: la monture Kelendji no 810 disponible en cinq couleurs modes. Cette monture unisexe vous est offerte, chez Jacques Langlois opticien, au prix coûtant de 40,95 \$ jusqu'au 15 mai 1990.

AU PRIX COÛTANT

40.95\$

Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre. Ce prix spécial est accordé uniquement à l'achat de verres optiques. Optométriste sur place pour examen de la vue.

OPTICIEN
Jacques Langlois
LIMOULOU — 455, 3e Avenue
L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC
SAINT-FOY — 1113, rte de l'Eglise
MAIL CENTRE-VILLE — 460, St-Joseph
(Edifice Holiday Inn)
523-6690
691-5086
659-3616
529-9351

L'indispensable complet printanier



Tout homme a besoin d'un complet bien coupé et fonctionnel qu'il pourra porter tout le printemps et tout l'été. Nous avons donc la solution pour le garder au frais, peu importe le temps.

Il s'agit de notre indispensable complet printanier, importé de Strelson de Suisse. Il est coupé de main de maître dans de la gabardine de coton brossé,

la coupe est croisée, l'épaule est généreuse et seyante et le pantalon est à larges plis. Il est confectionné avec soin selon la tradition européenne. Bonne valeur et qualité.

Alors, si vous cherchez un complet léger bien coupé et abordable, essayez notre indispensable complet printanier. Découvrez-le à notre rayon pour hommes aujourd'hui.

Seulement 435 \$...
Et seulement chez Holt Renfrew.

VIEUX QUÉBEC, 692-3680 • PLACE SAINT-FOY, 656-6783
Les deux magasins sont ouverts les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h.
Vous pourrez entendre jouer de la harpe en direct jeudi et vendredi de midi à 17 h au Salon de thé au magasin du Vieux Québec.

COUVRE-PLANCHER DU
château
1204, boul. St-Joseph,
Charlesbourg Ouest - 626-7358



BIENVENUE

Couvre-Plancher du Château inc. a le plaisir d'accueillir au sein de son équipe madame Julie Roy qui oeuvre dans le domaine de la décoration résidentielle et commerciale.

Pour tout besoin en matière d'aménagement, vous pouvez communiquer avec madame Roy au 626-7358.

**PARLEZ
ANGLAIS
D'ICI
L'ÉTÉ**

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

5 PLACE QUÉBEC
529-6161

© 1990 Centres de Langues Berlitz

Premier témoin entendu devant le comité spécial des Communes

McKenna suggère d'ajouter la réforme du Sénat à Meech

OTTAWA — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a suggéré hier que d'autres gouvernements provinciaux ajoutent, à sa propre résolution, un projet de réforme du Sénat.

par MICHEL VASTEL
Correspondant

Frank McKenna était hier le premier témoin du comité spécial de la Chambre des Communes sur un projet de «résolution d'accompagnement» à l'accord du lac Meech. Il y a notamment défendu les nouvelles propositions de modifica-

tions ou d'ajouts qu'il souhaite voir acceptées par «un nombre substantiel» de gouvernements avant de ratifier lui-même l'accord du lac Meech.

Mais il a aussi suggéré que c'est volontairement que son gouvernement a laissé de côté la question de la réforme du Sénat, tout en lui confiant le rôle d'évaluer, tous les cinq ans, des pro-

grammes de péréquation et d'aide au développement régional. «C'est à d'autres gouvernements, plus impliqués que nous dans cette question de la réforme du Sénat, de faire des suggestions», a dit M. McKenna.

C'était une invitation à peine voilée à son collègue du Manitoba, le conservateur Gary Filmon, un autre dissident, de préciser ce qu'il aimerait obtenir pour ratifier l'accord avant le 23 juin prochain. Mais le président du comité spécial des Communes, Jean Charest,

a indiqué qu'il n'avait encore eu aucun signe que les gouvernements du Manitoba ou de Terre-Neuve désirent témoigner devant les 15 députés fédéraux. Ceux-ci se rendront pourtant à Winnipeg et Saint-Jean, de même que dans les deux Territoires du Nord et à Vancouver.

La résolution du Nouveau-Brunswick, qui devait d'abord faire l'objet de ces audiences de la dernière chance sur le projet de rapatriement du Québec à ses seules conditions, est ainsi non seulement sujette à amendements, mais avec un projet de réforme du Sénat, elle prendrait de plus en plus la forme d'un agenda très détaillé pour une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles.

Il avait pourtant été entendu, à Edmonton en août 1986, et à Ottawa en juin 1987, que cette réforme du Sénat serait reportée à plus tard, «seulement après la ratification de l'accord du lac Meech».

Une fois de plus, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a tenté de rassurer le gouvernement du Québec sur la portée d'un amendement qu'il propose, visant à confier au gouvernement fédéral le rôle de promouvoir la langue française et la langue anglaise dans l'ensemble du Canada. «La promotion de la dualité linguisti-

que du Canada constitue un objectif national et il est donc essentiel que le gouvernement national ait un rôle à jouer, compte tenu de son champ de compétence... Et c'est pourquoi ce rôle fédéral ne menace pas l'intégrité culturelle du Québec», a encore précisé Frank McKenna.

«Hypocrisie» du gouvernement du Québec

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a eu l'air agacé hier par le double discours que semblent tenir les représentants du gouvernement du Québec. «La province de Québec indique, dans le reste du pays, qu'elle est prête à parler de ce rôle du gouvernement fédéral dans une deuxième ronde de négociations constitutionnelles», a expliqué M. McKenna. Mais je veux une réponse maintenant : si le Québec n'est pas prêt à accepter ce rôle de promotion du gouvernement du Canada, c'est un peu hypocrite de sa part de dire qu'il en reporte la discussion dans une deuxième ronde de négociations.

Pour tenter d'amener son collègue Robert Bourassa à passer par-dessus les réactions de l'opinion publique québécoise, Frank McKenna insiste sur le fait qu'il ne suggère pas «la promotion du bilinguisme, mais bien de la capa-

cité des minorités de langues officielles de préserver non seulement leur langue, mais également leur culture».

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a cependant refusé de préciser s'il accepterait de ratifier l'accord du lac Meech sans une garantie que le gouvernement du Québec endossera ses propres propositions. La clause accordant au gouvernement fédéral le rôle de promouvoir la dualité linguistique dans l'ensemble du pays pourrait ainsi être ratifiée par sept provinces représentant 50 % de la population. «Il est très important pour nous d'avoir l'accord du Québec», a seulement dit Frank McKenna, sans s'engager davantage.

Quant au moment de la ratification de sa résolution d'accompagnement, le premier ministre du Nouveau-Brunswick ne comprend pas le refus systématique de Robert Bourassa et de Brian Mulroney de l'envisager avant que l'accord du lac Meech ne soit lui-même ratifié. Frank McKenna admet que la ratification de sa résolution pourrait venir «une heure, un jour, six mois ou 10 ans après la ratification de l'accord du lac Meech lui-même, mais cela restera toujours un changement et le plus court délai sera le mieux».

Commission royale sur la réforme électorale

Une suggestion du PLC est jugée «peu intéressante»

MONTREAL (d'après PC) — La Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis a jugé peu intéressante, hier, la suggestion du Parti libéral du Canada (PLC) de distinguer deux types de groupes de pression au moment d'autoriser des dépenses en campagne électorale.

des syndicats nationaux (CSN) est claire et ne comporte aucune exception.

La CSN reconnaît la nécessité d'établir une réglementation pour éviter «les abus grossiers et incompatibles avec les principes de base qui devraient guider notre processus électoral observés durant l'élection de 1988.»

consultation plus poussées.

Sur la question du pouvoir de dépenser des groupes de pression, la position de la Confédération

En qualité de membre du conseil de direction du PLC, Serge Joyal suggère que la prochaine loi sur les élections n'accorde aucun pouvoir de dépenser aux groupes formés en catastrophe, à la veille des campagnes électorales.

M. Joyal estime que ces groupes de pression qui n'ont de compte à rendre à personne contribuent «à vicier le système» du fait que les partis politiques y dirigent les contributeurs, une fois qu'ils ont suffisamment d'argent pour réaliser les dépenses légalement admissibles.

Par contre, M. Joyal ne voit pas la pertinence d'imposer aux groupes syndicaux, patronaux, économiques et professionnels des contraintes et des limites autres que celles auxquelles sont soumises les partis et les candidats.

Le président de la Commission royale, Pierre Lortie, n'a pas semblé conquis par ces propos et l'a exprimé en ces termes : «Si nous écrivons en assemblée contradictoire, je vous dirais que ça ne vaut pas de la merde.»

Pour M. Lortie, la réglementation des dépenses faites par les groupes d'intérêt en campagne électorale est «la plus difficile à résoudre», avait-il expliqué plus tôt en conférence de presse.

À la lumière des 500 mémoires reçus par la Commission, il appert que les gens s'entendent pour reconnaître la nécessité d'imposer une limite aux dépenses faites par les partis et les candidats.

Le président du Conseil de direction du PLC (section Québec), Francis Fox, a demandé à la Commission de lui permettre de présenter d'autres suggestions en juillet, après une réflexion et une

Peterson déplore la volte-face de Terre-Neuve

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien David Peterson s'est dit attristé par la décision de Terre-Neuve de retirer son appui à l'Accord constitutionnel du lac Meech.

Le geste, s'il ne le surprend pas, met «beaucoup plus de pression sur la situation» et rend les choses plus difficiles, a déploré le premier ministre Peterson dans sa première réaction publique à la décision de vendredi de son homologue terre-neuvien Clyde Wells.

Mais M. Peterson a du même souffle reproché au ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, de ne pas contribuer, lui non plus, à apaiser les tensions. M. Bouchard a déclaré vendredi que les Canadiens pourraient bien devoir choisir entre Québec et Terre-Neuve.

«Je ne trouve pas les commentaires de M. Bouchard très utiles», a-t-il dit.

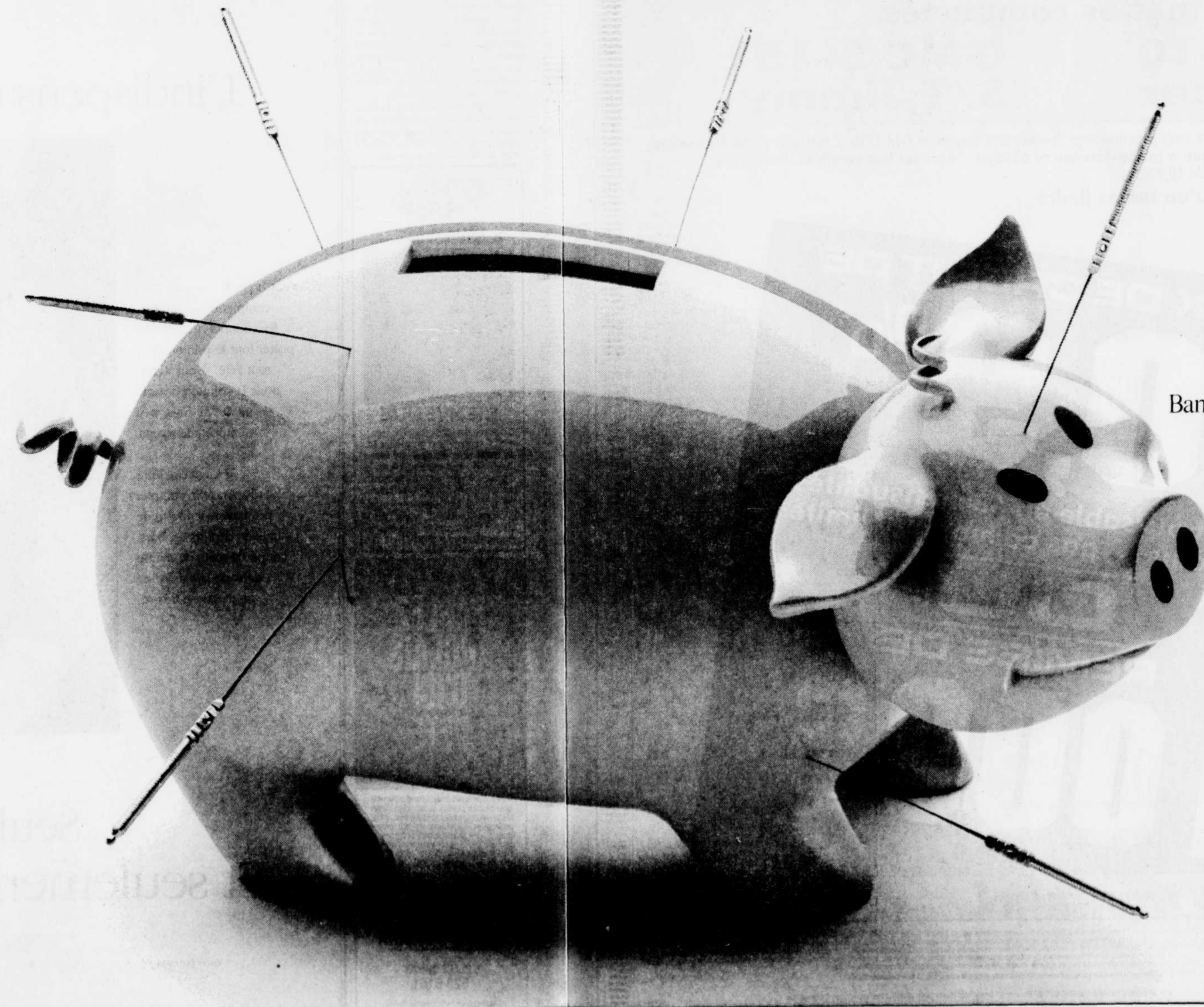
Critique pour avoir accepté de participer à une prochaine soirée-bénéfice intitulée «Divertissement Meech» en faveur de M. Wells, M. Peterson a rétorqué que ses divergences d'opinions avec M. Wells au sujet de la nature du Canada et des solutions à la crise constitutionnelle ne devaient pas l'empêcher d'essayer de collaborer avec ses collègues pour tenter de bâtir un Canada plus fort.

Installée au Canada depuis 1981, la Banque Hongkong du Canada se pique d'être maintenant la septième plus grande banque au pays. Réputée dans le domaine du financement commercial international, elle offre également une solide expertise locale, en plus d'être un modèle de stabilité et d'envergure.

Le réseau de la Banque Hongkong du Canada s'étend à 61 succursales à travers le pays, dont plusieurs au Québec, avec des gens au faite de la réalité québécoise.

Car au-delà de son expertise en matière de relations bancaires locales et internationales ainsi que de sa gamme complète de produits et de services de qualité, un autre trait la caractérise: une solide tradition de service personnalisé. Qui a fait ses preuves et ses clients, dans plus de 50 pays, depuis 1865.

À la Banque Hongkong du Canada, même la plus petite transaction mérite qu'on lui accorde le plus grand soin.



Banque Hongkong
du Canada

La ministre Campbell annonce son projet de loi sur le contrôle des armes

MONTREAL — La ministre fédérale de la Justice Kim Campbell déposera vers la fin mai son projet de loi sur le contrôle des armes au Canada. Elle refuse toutefois d'en dévoiler le détail des maintenant.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

La ministre a reçu hier des mains d'un groupe d'étudiants une pétition de 500 000 noms de Canadiens pour un meilleur contrôle des armes à feu.

C'est à l'Ecole polytechnique, où a eu lieu la triste fusillade du 6 décembre 1989, que les représentants des étudiants en génie ont remis symboliquement à la ministre la pétition.

Ce que les étudiants voulaient, surtout, c'est connaître la teneur du projet de loi à être déposé à la Chambre des communes. Ils sont restés sur leur faim pour les détails.

La ministre n'a pas voulu dire clairement comment le projet de loi traiterait les armes semi-automatiques, comme celle qui a permis à Marc Lépine de tuer 14 jeunes femmes à l'Ecole polytechnique.

Mme Campbell a simplement confirmé que son projet de loi serait déposé avant la fin de la présente session parlementaire, vers la fin mai. Son but reste vague pour le moment : «Il sera un peu plus difficile d'acquiescer une arme à feu après le projet de loi», a-t-elle mentionné.

«Une bonne oreille

Néanmoins, le porte-parole de la coalition pour le contrôle des armes, M. Alain Perreault, s'est dit satisfait de ce qu'il a entendu de la ministre. «Je ne m'attendais pas à avoir un projet de loi aujourd'hui, de toute façon. Ce que j'ai, ce sont des engagements, une bonne oreille. Ça me satisfait pour l'instant.»

M. Perreault attend de connaître le contenu du projet de loi avant de se prononcer. «Ce qui s'en vient semble intéressant et ira plus loin que ce que son prédécesseur voulait faire», croit-il.

Dans le mémoire qu'ils ont également remis à la ministre de la Justice, le Comité canadien pour le contrôle des armes et le Comité conjoint pour le contrôle des armes de l'Ecole polytechnique énoncent plusieurs conditions qu'ils aimeraient retrouver dans le projet de loi.

Par exemple, ils demandent que la possession d'armes semi-automatiques soit réservée aux corps constitués comme la police et les militaires. Ils énoncent également un grand principe de base,

selon lequel toute personne aurait «le droit de ne pas subir la pression venant de la détention d'armes par autrui». Pour eux, la possession d'une arme est un privilège, qui comporte donc des obligations.

Les auteurs du mémoire aimeraient également qu'une personne qui veut posséder une arme prouve qu'elle a la capacité physique et mentale d'en détenir une.

La ministre Campbell a bien aimé l'approche ouverte des étudiants. Selon elle, ils ont réussi à trouver «une formulation originale» de leur requête pour mieux contrôler les armes à feu au pays.

La ministre trouve aussi intéressante l'idée de mieux superviser ceux qui possèdent déjà des armes à feu.

La Saskatchewan compterait bientôt sept écoles francophones de plus

REGINA (PC) — Des parents francophones se sont réunis au cours de la fin de semaine pour mettre au point le projet d'établissement de sept écoles de langue française en Saskatchewan pour l'année scolaire 1990-91.

M. Gérard LeBlanc, président de l'Association des parents francophones de la province, a indiqué qu'on l'avait informé de l'intention du gouvernement d'amender la loi sur l'éducation afin de permettre à la minorité francophone de la province de contrôler ses propres écoles.

«Nous croyons fermement que ça se produira durant la présente session parlementaire», a-t-il ajouté.

Le mois dernier, un comité francophone avait recommandé la création d'une école francophone à Regina, Saskatoon, Prince Albert, North Battleford, Bellevue, Vonda et Gravelbourg.

«Nous espérons que le gouvernement agira rapidement», a noté M. LeBlanc. Il est encore possible d'avoir quelques-unes de ces écoles prêtes pour l'automne.»

C'est en 1979 que les parents francophones de la Saskatchewan avaient parlé pour la première fois d'avoir leurs propres écoles. Cette démarche a connu une évolution rapide en 1988 quand un juge de la cour du banc de la reine a conclu que les francophones avaient le droit d'administrer leur propre système scolaire.

En août 1989, le gouvernement provincial a adopté le rapport d'un comité francophone recommandant l'établissement dans la province de plusieurs commissions scolaires francophones fonctionnant dans le cadre des commissions scolaires anglophones déjà en place.

Les commissions scolaires francophones auront les mêmes droits qu'une commission scolaire habituelle créée selon les normes de la loi sur l'éducation, mais elle ne pourra pas toutefois percevoir de taxe. À la place, les districts scolaires englobant une école francophone recevront des paiements par tête d'étudiant équivalant aux taxes locales perçues par étudiant. Des subventions du ministère de l'Éducation combleront tout écart entre ces paiements et les coûts de fonctionnement.

Mulroney bat des records d'impopularité

OTTAWA (AFP) — Le gouvernement conservateur canadien qui accumule les records d'impopularité depuis quelques mois a atteint un nouveau plancher : 15 % seulement d'opinions favorables selon un sondage Angus Reid publié hier par la chaîne de journaux Southam News.

C'est le pire score pour un parti au pouvoir au Canada depuis que les sondages existent dans ce pays, soit depuis 1945.

L'étude d'opinion effectuée après de 1501 personnes en âge de voter, entre le 28 mars et le 2 avril, accorde 53 % d'intentions de vote au Parti libéral soit un gain de 2 % en regard au précédent sondage de cet institut, en février dernier.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) est crédité de 23 % (+1 %). Le Reform Party progresse encore et atteint 6 %. Surtout bien implanté dans l'Ouest du pays il obtient 30 % en Alberta, sa province d'origine. Les indécis restent nombreux à 29 %, mais leur nombre diminue en comparaison à février (31 %).



Le cratère de l'IRA

Ce soldat britannique se tient près du cratère géant créé par l'Irish Republican Army qui avait placé une mine sur une route de l'Ulster où s'engagea un véhicule occupé par quatre collègues militaires.

Ce Vendredi Saint, un très rare Vendredi 13

PARIS (AP) — Les superstitieux ne peuvent rêver pire: cette année le Vendredi Saint tombe un Vendredi 13. C'est un cas extrêmement rare.

Si le vendredi 13 a mauvaise presse c'est justement parce qu'il rappelle la Cène, le dernier repas pris en commun par le Christ et ses 12 apôtres la veille de la Crucifixion. Ils étaient 13 à table.

Comment, dès lors, un vendredi associé au chiffre 13 pourrait-il passer pour un jour faste? Et que dire si ce vendredi 13 est de surcroît, comme cette année, le Vendredi Saint?

Pour beaucoup, être 13 à table porte malheur. Il n'existe pas de numéro 13 dans les rues de certaines villes, ni de 13e étage dans certains hôtels — on passe directement du 12e au 14e. Des compagnies aériennes ne proposent ni vol 13, ni sièges numéro 13 à bord de leurs avions et au départ de courses automobiles, le 13 est absent.

Pour ce qui est du vendredi, placé sous le signe de Vénus, on

dit que c'est ce jour-là qu'Eve fit croquer la pomme à Adam, ce qui entraîna leur éviction du paradis terrestre.

Par ailleurs, aux États-Unis et en Angleterre, le vendredi était naguère le « jour des pendus », celui où l'on exécutait les condamnés à mort.

Et puis on dit aussi « qui rit vendredi, dimanche pleurera », ce qui sous-entend qu'il est préférable de ne rien faire ce jour-là qu'on pourrait regretter deux jours plus tard.

Il n'empêche que certains osent tenter le sort le vendredi 13, peut-être par esprit de contradiction. Les marchands de billets de loterie et autres lotos ne l'ignorent pas. Le tarot ne leur donne pas tort: la carte 13, qui représente un squelette armé d'une faux, annonce transformation, renouvellement, changement et pas forcément dans un mauvais sens.

Alors pourquoi pas tenter le gros lot? Ceux qui rateraient cette occasion pourront recidiver le 13 juillet, autre et dernier vendredi 13 de 1990.

Coupez court à vos hhhhésitations!

Camionnettes compactes

Chevrolet S-10
S/T Blazer

GMC S-15
S/T Jimmy

Plus que jamais c'est le temps de vous procurer une camionnette compacte GM 1990. Choisissez parmi les modèles à deux ou à quatre roues motrices, à cabine classique ou allongée. Tous vous font bénéficier d'une remise de 1 000\$ ou du taux de crédit de 10,9%.

Cette offre ne dure qu'un temps limité.

TAUX DE CRÉDIT DE

10,9%*

• remboursable en 48 mensualités
ou moins • pas de montant limite

OU
REMISE DE

1000\$†

DES VRAIS GM
FIDÈLES COMME J'AIME!

GMC Chevrolet

À vous de trancher!

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

* Ces offres ne peuvent être combinées. Elles s'appliquent aux véhicules neufs ou de démonstration 1990 et des années précédentes des camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15, S/T Blazer et S/T Jimmy achetées à partir du stock d'un concessionnaire. Tous ces modèles sont offerts en quantité limitée et ils ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires. Cette offre est en vigueur pour un temps limité à compter du 5 février 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à ces offres. Elles comprennent une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus® s'appliquant aux locations au détail. Renseignez-vous aussi au sujet du programme pour les diplômés universitaires et les ensembles d'options offerts avec certains véhicules.

† La remise de 1 000\$ offerte directement par General Motors s'applique aux camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15, S/T Blazer et S/T Jimmy. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction.

LE MONDE

Moscou pressure Vilnius

(Reuter, AFP, AP) — Au moment même où les ministres de six pays européens déclaraient hier que la demande d'indépendance de la Lituanie se devait d'être résolue par des négociations avec Moscou de façon à ne pas mettre en péril l'intégration européenne, Moscou annonçait de nouvelles initiatives économiques et politiques pour accentuer les pressions sur la Lituanie, afin que la république rebelle revienne sur sa proclamation d'indépendance du 11 mars.

Reunis pour examiner la question lituanienne, le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son Conseil présidentiel ont rejeté les signes apparents de compromis offerts par les dirigeants de la Lituanie et les ont accusés de con-

duire la république dans une impasse, selon l'agence TASS.

« La réponse du Soviet suprême lituanien à l'appel du président de l'Union soviétique (de rester dans le giron soviétique) maintient un esprit non constructif et n'ouvre pas de voies réelles à la solution des problèmes », indique le texte du Conseil diffusé par l'agence.

Pendant ce temps, à Brastilava, les ministres des Affaires étrangères de six pays, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, l'Autriche, l'Italie et la Yougoslavie, ont donné leur appui au désir de la Lituanie d'acquiescer son indépendance.

La réunion avait pour but de discuter de nouvelles structures pour la sécurité de l'Europe et des moyens d'empêcher les conflits historiques dans la région qui sort d'une domination communiste qui a duré 45 ans.

Les ministres ont pris bien soin de préciser qu'ils ne voulaient pas se mettre à dos les Soviétiques, ni voir la crise lituanienne nuire à leurs efforts.

Un enfant chute du 9ème étage et survit

VESOUL, France (AFP) — Un petit garçon de 2 ans et demi s'est est tiré avec quelques contusions après être tombé, hier matin, du 9ème étage de son immeuble à Vesoul dans l'est de la France, ont indiqué les pompiers. Sa mère faisait le ménage dans l'appartement, lorsque Sébastien Bobillot a escaladé la fenêtre de sa chambre où il jouait. Sa chute a été amortie par l'un des très rares arbres qui se trouvent dans la cité. Le petit garçon a immédiatement été amené à l'hôpital pour en ressortir deux heures plus tard.

Un autre... traversier en feu dans la Manche

(AFP, AP, CP, Reuter, NYTNS) — Un nouvel incendie qui s'est déclaré hier soir au large de l'île de Wight sur le « Reine Mathilde », un traversier des Brittany ferries transportant 600 passagers, a été rapidement maîtrisé mais a toutefois fait une victime: un passager britannique de 66 ans victime d'une crise cardiaque.

Leif Skoglund.

Cette nouvelle tragédie vient aujourd'hui le bilan découlant d'accidents maritimes majeurs, depuis quelques jours. Ainsi, on a appris hier que l'incendie qui a fait au moins 170 morts, dont de nombreux enfants voyageant clandestinement, à bord du ferry Scandinavian Star, en Suède, est très vraisemblablement d'origine criminelle: selon la police, « un rescapé a déclaré avoir vu une personne mettre le feu à des matériaux inflammables ».

L'incendie d'hier sur le « Reine Mathilde » s'est déclaré à 20h40 locales dans la salle principale des machines mais a été éteint en 40 minutes par l'équipage, ont précisé les garde-côtes britanniques.

Scandinavian Star
Le grave bilan de la catastrophe de samedi, en Suède s'est considérablement alourdi hier avec la découverte par les pompiers horrifiés des cadavres de « nombreux enfants » dans la carcasse noircie du ferry.

« C'était incroyable. Ils sont si atrocement brûlés », a déclaré, en butant sur les mots, l'inspecteur

Pays de Galles

Enfin, trois personnes étaient entendues hier dans le cadre de l'enquête sur l'incendie, probablement d'origine criminelle, qui s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi à bord du bateau irlandais Norrona.

Le traversier reliait le port de Milford Haven (sud-ouest du pays de Galles) à Rosslare (sud-est de l'Irlande).

L'incendie a fait un mort et au moins trente blessés, dont un dans un état grave. La plupart avaient quitté l'hôpital hier soir.

80 tueurs de Colombie sont remis en liberté

BOGOTA (AFP, AP) — Pendant qu'un candidat à la présidence de la Colombie proposait hier de légaliser la drogue pour en résoudre le problème, 80 tueurs du cartel de Medellín, la principale organisation de trafic de cocaïne du pays, ont récemment été remis en liberté faute de témoignages contre eux, a déclaré un haut responsable militaire dans une interview au quotidien colombien *El Tiempo* publiée hier.

À la mi-mars, environ 800 tueurs au service du cartel de Medellín (nord-ouest de la Colombie) avaient été identifiés par l'armée dans la province d'Antioquia, dont Medellín est la capitale, affirme dans cette interview le général Harold Bedoya, commandant de la 4ème brigade de l'armée, stationnée dans cette province.

326 de ces tueurs ont été arrêtés et mis à la disposition de la justice en janvier, février et mars, mais en un mois, « 80 d'entre eux ont été relâchés faute de témoignages », déclare le général Bedoya, connu comme l'un des ennemis les plus résolus des trafiquants.

« En Colombie, personne n'ose dénoncer un narco-trafiquant », souligne le général. « Personne ne va confirmer devant les juges ce qu'il a dit auparavant aux autorités militaires ou à la police »,

quand « cette dénonciation peut entraîner sa propre mort », ajoute-t-il.

Légaliser la drogue

D'autre part, M. Alvaro Gomez Hurtado, candidat à la présidence colombienne pour le Mouvement de salut national (MNS, conservateur), a proposé hier la légalisation de la drogue pour résoudre le problème de la violence générée par la production et le trafic clandestins.

Pour M. Hurtado Gomez, il faut à la fois légaliser l'usage des drogues et lancer des campagnes pour dissuader les utilisateurs.

De son côté, le président Virgilio Barco a déclaré lors d'une conférence internationale sur la drogue à Londres que les barons de la drogue ne sont pas invincibles, mais il en a appelé aux consommateurs de cocaïne de mettre fin à leur dépendance qui crée des ravages en Colombie.

Par ailleurs en Lituanie, le gouvernement de la république s'est réuni avant de tenir sa première conférence de presse, a annoncé la télévision soviétique. Interrogée sur « l'impasse » entre Vilnius et Moscou, le premier ministre Kasimiera Prunskienė a affirmé que les Lituanais n'étaient pas pour la « sortie de l'Union soviétique mais pour l'établissement d'un Etat lituanien ».

« Il faut sans tarder ouvrir des négociations. Si ce ne sont pas des négociations, ce doivent être des consultations », a-t-elle ajouté.

L'Irak réplique en expulsant un Américain

BAGDAD (d'après AFP) —

L'Irak a annoncé hier l'expulsion d'un diplomate de l'ambassade américaine à Bagdad en réponse à celle d'un diplomate de la mission irakienne à l'ONU ordonnée jeudi par les États-Unis.

Bagdad a déclaré que cette déci-

sion avait été prise « conformément au principe de la réciprocité », sans préciser le nom, ni la qualité du diplomate américain concerné par cette décision.

Il a ajouté que les accusations portées contre le diplomate de la mission irakienne à l'ONU étaient « sans fondement », soulignant que son expulsion « ne peut être isolée des campagnes fiévreuses

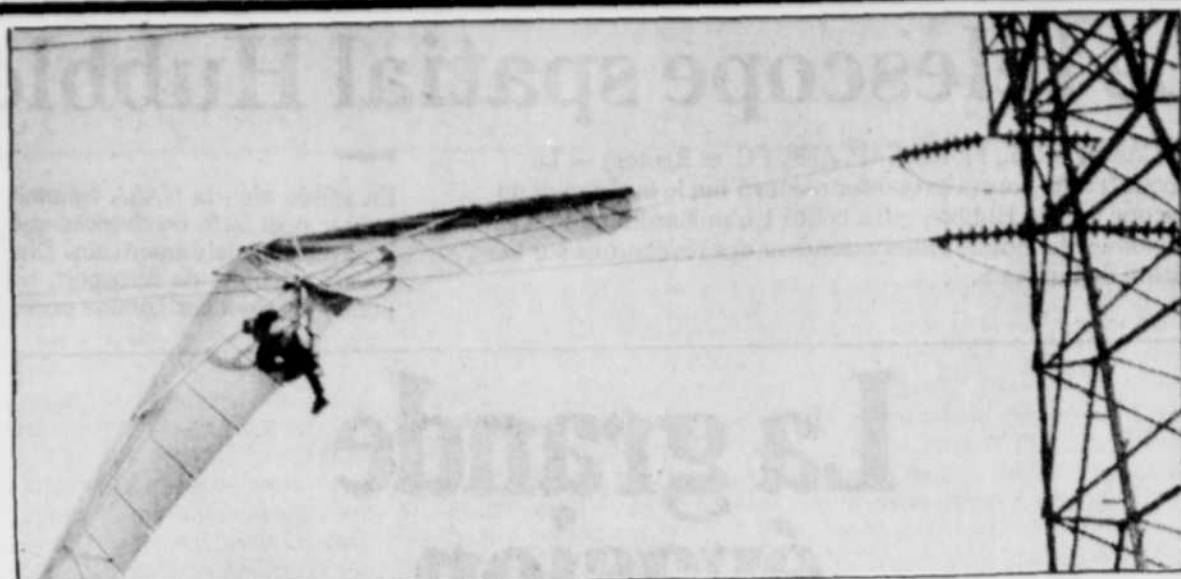
et répétées visant à porter atteinte à l'Irak et à favoriser les desseins agressifs d'Israël ».

Le département d'État a accusé samedi le diplomate irakien, dont l'identité n'a pas été révélée, d'abus de privilèges. Celui-ci aurait offert 50 000 \$ à un ancien chauffeur de la mission irakienne à l'ONU, M. Andri Khoshaba, 47 ans, pour assassiner deux opposants au régime irakien, selon la

justice américaine.

L'ambassade américaine à Bagdad s'est refusée hier à préciser l'identité du diplomate qui sera expulsé et s'est abstenu de tout commentaire.

Washington a cependant qualifié cette expulsion d'injustifiée, mais a indiqué qu'il n'était pas en train de réétudier ses relations avec Bagdad.



L'homme de 115 000 volts

Brad Bauer, 19 ans, de San Diego, fut brûlé aux jambes et au torse, dimanche, quand son planeur a accroché ces fils électriques de 115 000 volts. C'était la première fois que Bauer volait dans la région de Devils Canyon, à San Bernardino, et il ignorait l'existence d'obstacles aussi dangereux.

Tenue de gala ou non...



On fête le 100^e magasin Astral!

Obtenez un film gratuit.

FILM GRATUIT

Achetez 2 rouleaux de film couleur Astral 135-36 poses et obtenez un rouleau de film couleur Astral 135-24 poses tout à fait gratuit!



Ne s'applique pas aux films avec développement compris.

FILM GRATUIT

Lorsque vous faites développer un rouleau de film et commandez un deuxième jeu de photos, vous recevrez un rouleau de film Astral tout à fait gratuit!



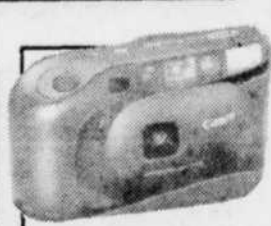
Ne s'applique pas aux films avec développement compris.



Canon Flash Canon 160E Gratuit!

EOS 850
• Appareil 35mm avec mise au point automatique
• Entièrement automatique
• Recharge et rebobinage automatiques

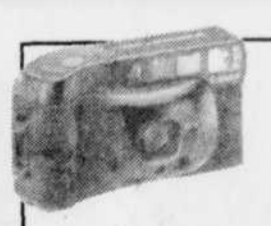
299⁹⁹



Canon Était 199,99

Joy "Date"
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Système à piles multiples
• Retardateur et pile au lithium inclus
Imprime la date sur vos photos!

169⁹⁹



Canon Était 229,99

Sureshot Supreme
• Appareil 35mm haut de gamme
• Entièrement automatique
• Enroulement du film
• Piles au lithium et étui compris

199⁹⁹



IMAGE Était 89,99

AMX 35
• Appareil 35mm à système "autofocus"
• Avance et rebobinage automatiques
• Flash incorporé
• Système DX

69⁹⁹



PENTAX Était 299,99

Zoom 70S
• Appareil-photo compact 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 35-70mm
• Flash automatique zoom

279⁹⁹



PENTAX Nouveau!

Zoom 70X Date
• Objectif 35-70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Prise de vue double
• Imprime la date sur vos photos!

349⁹⁹

astral PHOTO

LE GRAND NOM DE LA PHOTO AU QUÉBEC

Place Québec 529-8238
* Place Fleur de Lys 529-2541
* Galeries de la Capitale 627-5857

* Place Laurier 653-6089
Galeries Chagnon... 833-0848

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place.
* Indique Centre Vidéo

Le télescope spatial Hubble est prêt

CAP CANAVERAL, Floride (AP, AFP, PC, et Reuter) — Le mauvais temps pourrait retarder aujourd'hui le lancement du télescope spatial Hubble, qui a coûté 1,5 milliard \$ et dont les astronomes du monde entier attendent des révélations sur la création de l'univers.

En soirée hier, la NASA estimait qu'il y avait 50 % de chances que la navette spatiale américaine Discovery, chargée du transport, ne puisse pas décoller comme prévu

ce matin à 8 h 47 (heure locale).

« Le projet a été difficile à mettre au point. À trois reprises au moins, j'ai pensé que nous n'y parviendrions pas », affirme Charles Pellerin, directeur du département d'astrophysique de la NASA. « Mais nous y voilà, tout marche bien et cela va être génial. »

Charles Pellerin a inspecté le télescope Hubble, dimanche, juste avant qu'il ne soit enfermé dans la soute. Il a constaté avec satisfaction que, contrairement à ce qui s'était passé il y a deux semaines, aucun moucheron n'avait réussi à s'introduire dans la salle d'embarquement de la cargaison.

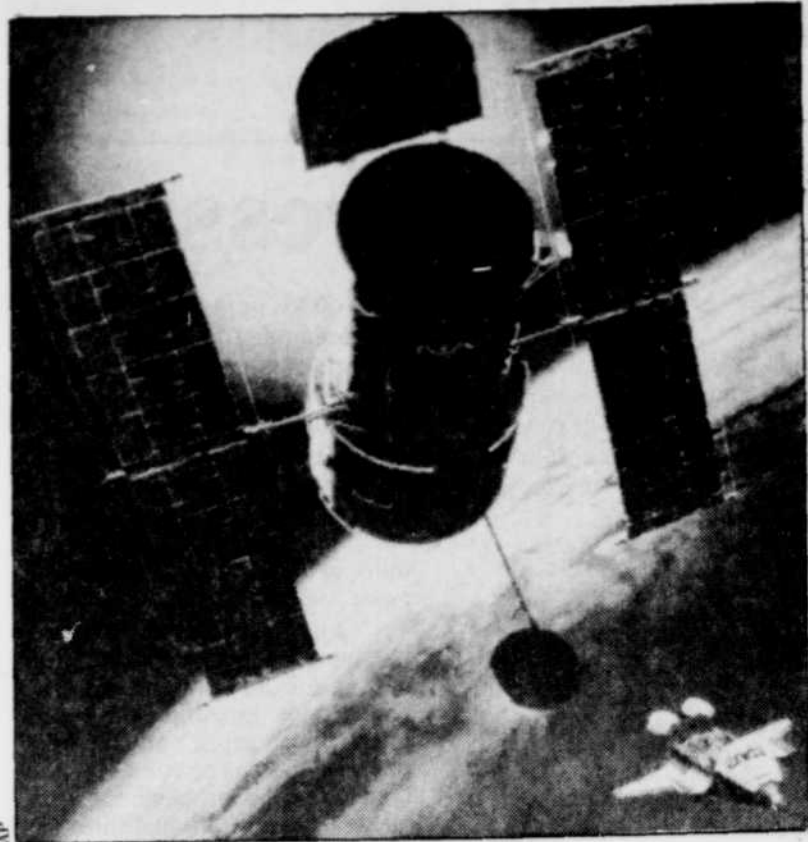
Court-circuit

Un peu plus tard dans la journée, on a constaté qu'un court-circuit s'était produit dans le câble de chauffage d'un conduit reliant la navette au réservoir de carburant. Ce chauffage est indispensable pour éviter que de la glace ne se forme sur le conduit lorsque le réservoir est plein d'oxygène liquide, extrêmement froid, et d'hydrogène liquide.

Selon le directeur des missions Discovery, Robert Crippen, ce petit problème ne devrait pas retarder la mission, qui a déjà pris sept ans de retard en raison de difficultés techniques et de l'explosion de Challenger, en 1986.

Une saleté pour Ariane

Par ailleurs, c'est vraisemblablement une petite « saleté » (un minuscule corps étranger) dans le système d'alimentation en eau d'un moteur qui est responsable de l'échec du 36-ème lancement d'Ariane dont les tirs devraient reprendre « au cours de l'été prochain », a révélé hier à Evry (région parisienne) le président d'Arianespace, M. Frédéric



Reproduction d'artiste du télescope spatial Hubble, qui doit être lancé aujourd'hui par la NASA, si la météo collabore.

d'Allest.

Même si la date exacte du nouveau lancement n'a pas encore pu être fixée en raison de la poursuite des expertises, l'explosion de la fusée, le 22 février dernier au dessus de Kourou (Guyane française), ne « remet pas en cause la conception d'Ariane-4 », a tenu à souligner M. d'Allest.

La grande évasion

à partir de **19900 \$** par semaine seulement



La grande évasion à petit budget et 1050 km gratuits: un forfait vacances de 7 jours à ne pas manquer qui vous attend dans plus de 100 bureaux Tilden participants d'un océan à l'autre!

Il vous suffit de réserver 24 heures à l'avance. Et pour un tarif à peine plus élevé, vous pouvez aussi vous offrir une voiture un peu plus spacieuse et la climatisation. Le véhicule doit être retourné au bureau où il a été loué.

RESERVATIONS LOCALES
694-1727

RESERVATIONS POUR L'EXTÉRIEUR
1-800-361-5334

On s'affaire à vous plaire.



- Réservations: Appelez Tilden pour réserver partout au Canada ou dans le monde, par l'entremise de nos affiliés internationaux.
- Location à l'année: Vous pouvez louer des voitures et des camions pour un an ou plus auprès des bureaux Tilden participants.
- Voitures et camions: Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les véhicules General Motors.

LE SOLEIL



et

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

se joignent à la

FSPQ

Fédération des secrétaires professionnelles du Québec (F.S.P.Q.) inc.

pour souligner la

JOURNÉE INTERNATIONALE DES SECRÉTAIRES

Souper-Conférence le mercredi 25 avril, 18h30, à l'Association des Employés du Gouvernement du Québec (anciennement Club des Employés Civils), 650, avenue Laurier

Cocktail à 18 h

Invitée: Madame Sylviane Guillot

Remise de 500 \$ au gagnant(e) du concours le "Prix d'Excellence en français";

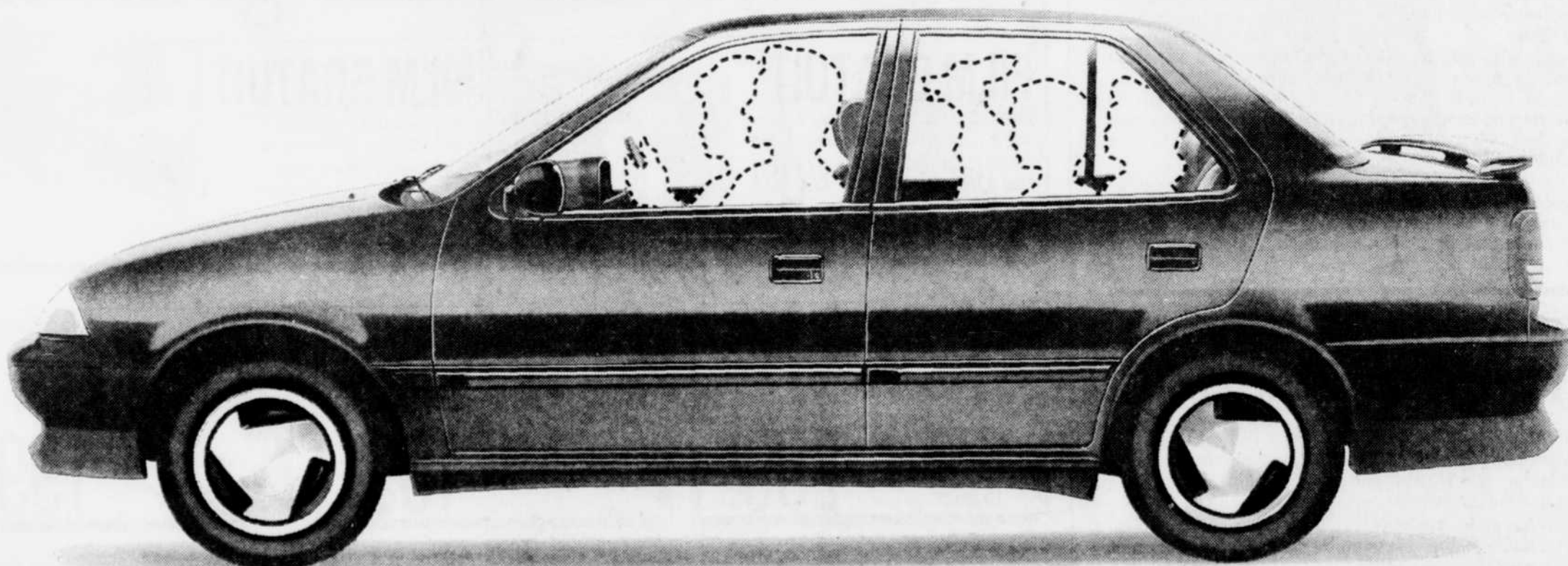
Certificats de mérite de l'Office de la langue française;

Prix de présence.

Pour plus de renseignements, communiquer avec:

Madame Jocelyne Marcoux (418) 843-1399 (répondeur)

METTEZ-VOUS À LEUR PLACE



POUR SEULEMENT 9895\$

La nouvelle berline Swift de Suzuki: l'ingénierie et la technologie japonaise à son meilleur. Grâce à son moteur à injection électronique, vous n'avez pas à sacrifier la performance pour obtenir une sobriété

incroyable. Et elle est offerte avec une **boîte de vitesses automatique** ou manuelle à 5 rapports, selon votre préférence. Bien entendu, cette nouvelle Suzuki est couverte d'un pare-chocs à l'autre par une garantie de 3 ans,

80000 kilomètres, sans franchise. Amenez donc toute la famille et prenez place. Qui sait? Le concessionnaire Suzuki vous vendra peut-être une berline Swift pour moins de 9895 \$*!



Plaisir partout... plaisir pour tous.

Acadia Suzuki
4480-1^{ère} Avenue
Charlesbourg, Qué. G1H 2S7
(418) 623-9861

Paquet Suzuki Inc.
2280 boul. de la Rive Sud
St-Romuald, Qué. G6W 2S1
(418) 839-0059

Classique Suzuki Auto Inc.
1303-4^{ème} Avenue
LaPocatière, Qué. G0R 1Z0
(418) 856-5811

Royal Suzuki Automobiles Inc.
4345 boul. Hamel
Ancienne Lorette, Qué. G2E 2H3
(418) 872-0005

Beauce Suzuki Automobiles Inc.
9400, Boulevard Lacroix
St-Georges Est, Beauce, Qué. G5Y 5P4
(418) 227-3392

*Préparation, transport et taxes en plus. Le prix du concessionnaire peut varier selon l'équipement et la configuration du modèle. Certaines caractéristiques mentionnées sont offertes en option moyennant supplément de prix.

LES ARTS ET SPECTACLES

Sept autres spectacles européens annoncés

L'affiche de la Quinzaine de théâtre quasi complète

Sept pièces d'Europe, cinq du Québec et deux du Canada anglais : la Quinzaine internationale a lâché un gros morceau, hier, en conférence de presse. De fait, en comptant les trois spectacles soviétiques et la production yougoslave déjà annoncés, on connaît maintenant, à l'exclusion d'une production montréalaise à confirmer, l'affiche complète de la manifestation des 18 mai au 3 juin prochains.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

On nous avait déjà annoncé le retour du Duesseldorfer Schauspielhaus, on sait maintenant ce qu'il nous réserve. Sous la griffe du metteur en scène Werner Schroeter, celui-là même qui avait signé l'irrésistible *Arbre des Tropiques* de Mishima, il y a deux ans, il donnera *Medea*, de Hans Henny Jahn (1894-1959). On dit que l'auteur a essayé de retracer dans le mythe primitif de Médée l'origine de la souffrance.

Le bien inspiré Schroeter rappelle donc avec un théâtre de la cruauté, théâtre qu'il a eu l'imprudence involontaire d'assujettir à la présence indispensable d'un cheval blanc. D'un cheval qu'on a mis six mois à convertir en comédien et qui partant, ne peut être substitué par un « collègue » québécois. Une question de quarantaine... On négocie. Pas de visa pour le bel étalon, pas de spectacle! c'est

aussi simple que cela. Cette production au décor immense ne pouvait trouver refuge qu'à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre.



« Medea », du Duesseldorfer Schauspielhaus, sera présenté à la Quinzaine internationale de théâtre.

L'Allemagne engage une deuxième production. Le Residenz Theater de Munich jouera une comédie de Heinrich Lautensack (1881-1919), *La Comédie du Presbytère*, dans une mise en scène de Volker Hesse. Une bonne partie en scène du dit lieu y revient quelque temps plus tard pour constater que sa remplaçante est également enceinte...

De Suisse, du Théâtre de la Ville, de Genève, pour être exact, une autre « pièce à cheval », blanc

lui aussi, le *Woyzeck*, de Georg Büchner. Le quadrupède en cause n'étant que figurant, on tiendra « audition » dans nos haras.

Quartett du dramaturge Est-Allemand Heiner Mueller nous parviendra par les bons offices du Théâtre Attis de Grèce, dans une mise en scène avant-gardiste de Theodoros Terzopoulos. Les retrouvailles toutes en « énergie et concentration » de la Merteuil et de Valmont, les protagonistes des *Liaisons dangereuses*.

Le Théâtre de la Mandragore, de Belgique, proposera pour sa part un « cinémodrame », *L'étrange Mr. Knight*, une adaptation du *Frankenstein*, de Mary Shelley. On dit des comédiens de ce théâtre singulier qu'ils bougent « à 16 images/seconde », créant ainsi l'illusion d'accéléré du cinéma muet.

Du Théâtre des Bouffes-Parisiens nous viendra une pétillante comédie de Sacha Guitry, *L'illusionniste*. Jean-Claude Brialy défend le rôle titre. Mise en scène de Jean-Luc Moreau.

Enfin, usant de masques et marionnettes, le Théâtre Tartana, de Madrid (Espagne), apportera, dans une mise en scène de Carlos Marquerie, un *Roi Lear* (Shakespeare) que l'ont dit d'une grande force visuelle et sonore.

Programmation canado-québécoise

Deux productions canadiennes-anglaises auront part à la Quinzaine 1990. S'inspirant du théâtre anthropologique d'Eugénio Barba, Primus, de Winnipeg, donnera le spectacle bilingue *Jour de Canicule-Dog Day*. De son côté, la Boîte à Popicos, d'Edmonton, présentera *La Vie après le hockey*, de Kenneth Brown.

On connaît deux des trois pièces qui nous viendront de Montréal. Lorraine Pintal reprendra *Madame Louis XIV*, un spectacle-solo qui lui a valu de vives éloges, tandis que le couple Huguette Oligny-Gratien Gélinas jouera le dernier théâtre de ce dernier, *La Passion de Narcisse Mondoux*.

Enfin, les trois productions locales retenues par la Quinzaine sont *Un Sofa dans le Jardin*, du Théâtre du Niveau Parking; *Chroniques de mon habit de métal*, du Théâtre Repère, et du Théâtre du Bois de Coulange, *A Julia*, de la Suédoise Margareta Garpe, avec Andrée Lachapelle, Paul Savoie et Linda Roy, dans une mise en scène de Michele Magny.

Le Festival Molière de Charlevoix en voie de devenir permanent

Fort d'une subvention officielle de 150 000 \$, le Festival Molière de Charlevoix connaît sa première présentation en bonne et due forme, du 15 juin au 2 septembre.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Tenue l'an dernier sur une base exploratoire, avec deux productions au programme, la manifestation s'engage sur une voie permanente grâce à l'appui du ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Sa subvention est répartie sur trois ans.

Le Festival Molière propose cet été 190 représentations de cinq spectacles. La programmation n'est pas tout à fait arrêtée, mais son animateur de la première heure, M. Jean-Yves Gaudreault, nous dit qu'on présentera un Molière et un Feydeau, sur la scène principale du Festival, au Casino du Manoir Richelieu; qu'on reprendra un théâtre de chambre fort prisé au pré-festival de 1989 et en tournée européenne depuis, à savoir *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, d'Alfred de Musset, et

qu'on donnera deux spectacles dans les musées et auberges des alentours, soit une production de Denys Paris, le *Ti-Coune du Temps d'une Paix*, et un recueil de courtes pièces de Sacha Guitry qu'on projette de monter avec le concours de comédiens de Québec. Le festival tiendra aussi un café-théâtre à la Place d'Art, à Pointe-au-Pic, salle où se produiront des comédiens locaux.

La programmation sera dévoilée en détail à la mi-mai.

Outil non négligeable de promotion touristique de Charlevoix, le Festival Molière a bénéficié de l'appui actif des MRC et Chambre de Commerce locales et de l'Association touristique de Charlevoix dans sa démarche d'implantation. Il a aussi joué de l'écoute bienveillante du cabinet du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, qui, il n'est pas superflu de le rappeler, est député de Charlevoix.

«Bousille et les Justes» dans une mise en scène d'André Brassard chez Duceppe

Reprise attendue de *Bousille et les Justes*, de ce 11 avril au 19 mai, chez Duceppe, à Montréal.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Écrit par Gratien Gélinas, ce texte-clé de notre dramaturgie, texte en lequel on a vu une révolte avant-coureuse de la Révolution tranquille, relate la résistance comique — et à terme tragique — d'un « fou de village » de qui une famille en vue attend un faux témoignage au procès pour meurtre d'un des siens. Créée en 1959, à la Comédie canadienne, la pièce a été perçue d'entrée comme un féroce réquisitoire contre l'hypocrisie qui prévalait alors, au Québec, dans les institutions de la famille, de la justice et de la religion.

La Maison Duceppe donne cette oeuvre pour la deuxième

fois, la première remontant à 1976, dans une mise en scène de l'auteur. Notons en passant que Jean Duceppe incarnait Phil Vezeau, à la création. La mise en scène incombe cette fois à André Brassard. Il dirige entre autres André Montmorency (Bousille), Gilles Renaud (Henri Grenon), Rémy Girard (Phil Vezeau), Rita Lafontaine (Aurore Vezeau), Amulette Garneau (la Mère) et Martin Drainville (le frère Nolasque). Du mardi au vendredi à 20 h, le samedi à 16 h 30 et 21 h. Réservation au (514) 842-2112.

Billy Strauss
Deux nouvelles productions ont fait leur entrée la semaine dernière, sur des scènes montréalaises. À Espace Go, Alice Ronfard, metteuse en scène audacieuse de *La Tempête* et de *L'Annonce faite à Marie*, a créé

une pièce de Lise Vaillancourt, *Billy Strauss*, du nom du personnage d'une pièce sur l'amour qu'essaie d'écrire un auteur. Se poursuit jusqu'au 19 mai. Réservations au (514) 271-5381.

Le Théâtre Centaur présente quant à lui jusqu'au 20 mai un spectacle de l'Abbey Theatre (Irlande), *Mother of all the Behans*, qui a fait un malheur au Festival d'Edimbourg 1989 comme à Dublin. Écrit par Brian Behan, ce spectacle solo de l'actrice irlandaise Rosaleen Linehan est un tissu de réflexions et confidences savoureuses et l'aïeule Behan sur sa talentueuse descendance, dont la figure la plus célèbre est incontestablement le dramaturge Brendan, l'auteur de *L'Otage*. Réservations au (514) 288-3161.

de Filippo au Rideau Vert

Samedi Dimanche et Lundi, une irrésistible comédie d'E-

duardo de Filippo, chef de file de la tradition du cabaret napolitain, s'annonce du 18 avril au 13 mai, au Théâtre du Rideau Vert.

Guillermo de Andrea assume la mise en scène de cette pièce relatant les tribulations de trois générations de chapeliers napolitains. Yvette Brind'Amour, Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Gaëtan Labrèche, Geneviève Rioux, Pierre Collin, Lénie Scoffié, Leo Munger, Louis de Santis, Luis de Cespedes, François Dupuis, Jacques Girard, Jean Petitclerc, Jacques Piperni, Marie-Christine Perreault et Sylvain Foley composent la distribution. Ils évolueront dans le décor de Guy Neveu, les costumes de François Barbeau et les éclairages de Claude Accolas. Représentation à 20 h, du mardi au vendredi, à 17 h et 21 h le samedi et 15 h le dimanche. Réservations au (514) 844-1793.

MIDIS AVEC POTAGE ET CAFÉ 6.95\$

MOSS

MOULES FRITES BIÈRE

7 JOURS / 7 JOURS

MOSS 255, RUE ST-PAUL 692-0233

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

MARDIS À MOITIÉ PRIX

BASE SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES

TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

TEENAGE MUTANT NINJA (G)
(v. française) Coupons et laissez-passer refusés.

NIKITA (14 ans)

CRUISING BAR (14 ans)

MY LEFT FOOT (v. française) (G)

AUSTRALIA (G)

NE UN 4 JUILLET (18 ans)

ULTIME VENGEANCE (18 ans)

DRIVING MISS DAISY (v.o. avec sous-titres français) (G)

LE PARIS
Place d'Youville 694-0891

POUR TOUJOURS (G)

RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)

OPPORTUNITY KNOCKS (v.o. anglaise) (14 ans)

LA BAULE-LES-PINS (G)

CANARDIÈRE
Les Galeries Canadienne 661-8575

TEENAGE MUTANT NINJA (G)
(v. française) Coupons et laissez-passer refusés.

CINÉMA ST-GEORGES
INFO HORAIRES: 228-7540

AMERICAN EXPRESS

Cartes Acceptées
Carte
Mastercard

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

THÉÂTRE
au foyer de la salle Louis-Frédéric

La préparation d'une saison théâtrale

Avec Roland Lepage et Jean-Luc Bégin

Le mercredi 11 avril à 12 h 10 - Entrée libre

FAMOUS PLAYERS

WARNING: CRAZY PEOPLE ARE HERE.

DUDLEY MOORE • DARYL HANNAH

Crazy People

Version originale anglaise

PLACE QUÉBEC
5 PLACE QUÉBEC 525-4524

Dès demain

FAMOUS PLAYERS

CAMILLE CLAUDEL
UN FILM DE BRUNO NUYTENS
Galeria de la Capitale Sem.: 20h

RÉPRESSION
UN FILM DE VICTOR OLIVEIRA
Galeria de la Capitale Sem.: 19h15, 21h15

"TROP BELLE POUR TOI!"
Galeria de la Capitale Sem.: 19h, 21h15

LA PATROUILLE EN FOLIE
Galeria de la Capitale Sem.: 19h20, 21h20

RICHARD GERE JULIA ROBERTS
UNE JOLIE FEMME
Galeria de la Capitale Sem.: 19h30, 21h

JESSICA LANGE
MUSIC BOX
COLEMAN
Galeria de la Capitale Sem.: 19h40, 21h05

THE HUNT FOR RED OCTOBER
Version originale anglaise
STE-FOY Sem.: 18h30, 21h

Ernest Goes to Jail
V.O. anglaise
STE-FOY Sem.: 19h30, 21h30

I LOVE YOU TO DEATH
Version Originale Anglaise
STE-FOY Sem.: 19h10, 21h15

GAGNANT DE 4 OSCARS
PLACE QUÉBEC Sem.: 19h15, 21h20

DRIVING MISS DAISY
Version originale anglaise

TOM HANKS MEG RYAN
JOE VERSUS THE VOLCANO
Version originale anglaise
PLACE QUÉBEC Sem.: 19h15, 21h20

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeria Canadière, 661-8575). Teenage Mutant Ninja Turtles (5) Version française. 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Teenage mutant Ninja Turtles (5) Version française. 12h45, 14h50, 16h50, 19h, 21h15. G. Nikita (4) 13h45, 16h15, 19h, 21h30. G. Cruising Bar (5) 13h25, 15h35, 17h40, 19h50, 21h55. 14 ans. My Left Foot (3) v. française. 12h45, 15h, 17h10, 19h25, 21h40. C. Australia (4) 13h30, 16h25, 19h15, 21h45. G. Ne un 4 juillet (3) v. française de Born on the 4th of July. 13h, 16h, 20h, 18 ans. Ultimate vengeance (5) Version française de Hard To Kill. 13h10, 15h20, 17h25, 19h40, 21h50. 18 ans. Driving Miss Daisy (3) Version originale anglaise avec sous-titre français. 12h55, 15h30, 17h35, 19h50, 21h55. G. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). Festival de Montréal (2) 12h, 16h45, 21h30. 14 ans. Roger et moi (3) Version originale avec sous-titre français. 12h, 21h30. G. Quand Harry rencontre Sally (4) 13h45, 17h30. G. Le temps des gitans (3) 14h15, 19h, 14 ans. My Left Foot (3) 15h30, 19h30. G. Prix d'entrée: \$4.50; \$3.50 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un * ont un prix spécial de \$7. du ven. au dim. et de \$4.50 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$35.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Camille Claudel (3) 20h. G. Salle 2: Une jolie femme (5) 18h30, 21h. G. Salle 3: La répression (1) 19h15, 21h15, 14 ans. Salle 4: Music Box (4) Version française. 18h40, 21h05. G. Salle 5: Trop belle pour toi (3) 19h, 21h15. 14 ans. Salle 6: Patrouilles en folie (5) v. française de Ski Patrol. 19h20, 21h20. G. Prix d'entrée: \$7; \$4. enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Teenage Mutant Ninja Turtles (5) Version française. 19h, 21h. G. Salle 2: Tremors (5) Version française. 19h, 21h, 14 ans. Salle 3: Ultimate vengeance (5) Version française de Hard To Kill. 19h15, 21h15, 18 ans. Salle 4: La patrouille en folie (5) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$4.50 pour les 14-17 ans; \$3. pour les moins de 13 ans et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Jeux d'amour en ascenseur (-) 12h15, 14h45, 17h20, 19h55. James Bond 007: le monde ne s'en remet pas (4) 13h30, 16h05, 18h40, 21h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$6.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Pour toujours (4) 19h, 21h30. G. Salle 2: Ripoux contre Ripoux (4) 19h15, 21h40. G. Salle 3: Opportunity Knocks (5) V.O.A. 21h15, 14 ans. La Baule Les Pins (3) 19h15. G. Ceci n'est pas un programme double. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Joe Versus The Volcano (4) 19h15, 21h20. G. Salle 2: Driving Miss Daisy (3) 19h15, 21h20. G. Prix d'entrée: \$6; \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: The Hunt For Red October (4) 18h30, 21h. G. Salle 2: Ernest Goes to Jail (1) 19h30, 21h30. G. Salle 3: I Love you to Death (1) 19h10, 21h15. Prix d'entrée: \$6; \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

CINE EN ESPAGNOL. Au 12h30. Demonios en el Jardín. Local 1271 du pavillon De Koninck.

VUES D'AFRIQUE. Ce soir 19h et 19h30: Cinéma «Festival Vues d'Afrique: les journées du cinéma africain». Du Sénégal (Barry L'Anassell) en version originale avec sous-titre français, 19h et Du Burkina Faso (Le Grotto) en version originale avec sous-titre français, 19h30. Musée de la Civilisation.

VIDÉOTHÉÂTRES. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Ce soir 19h: Le dernier voyage de Henry Hudson et Jean Cabot, navigateur.

Théâtre

L'IMPORTANCE D'ÊTRE FIDÈLE d'Oscar Wilde par le Théâtre du Trident. Avec Jacques Baril, Lorraine Gôt, Martin Dion, Simon Fortin, Denise Gagnon, Marie-Ginette Guay, Guylaine Tremblay, Jacques Leblanc, Jack Robitaille. Sa-tire de l'aristocratie anglaise. Un jeune homme séduisant a double identité: l'un pour la ville et l'autre pour la campagne. Mar. au sam. 20h. Salle Octave-Cremazie du Grand Théâtre. Se termine le 28 avril.

OUBLIER de Marie Laberge. Avec Micheline Bernard, Joanne Doucet, Marie Laberge, Guy-Daniel Tremblay et Denise Verville. Quatre sœurs profondément blessées dans leur désir d'être aimées se réunissent au chevet de leur mère atteinte d'Alzheimer. Mar. au sam. 20h30. Théâtre de la Bordée, 1143 rue Saint-Jean. Réservations: 694-9631. Se termine le 28 avril.

PASSION «FAST-FOOD» par le Théâtre Niveau Parking. Spectacle-concept. Des textes de Norman Chourette, Jean-Marc Dalgé, Marc Doré, Michel Carneau, Marie-Ginette Guay, Anne Legault, André Morency et Jean-Pierre Ronfard. 25 versions. 6 heures de spectacle. Un maître de cérémonie attend les demandes des spectateurs. C'est le public qui compose le spectacle. Avec Marie Brassard, Gil Champagne, Josée Deschênes, Marie-Thérèse Fortin, Benoît Gouin, Michel Houde, Serge Thibodeau et le musicien Robert Caux. Mar. au sam. 20h. Implants-théâtre, 2 rue Cremazie est. Se termine le 28 avril.



Une scène du film «Le Grotto» qui nous vient du Burkina Faso. Il est présenté en version originale avec sous-titre français dans le cadre du Festival Vues d'Afrique: les journées du cinéma africain, au Musée de la Civilisation.

CERCLE AMOUREUX, création collective par les Treize. Ce soir 20h. Théâtre de poche, local 0322 du pavillon Maurice-Pollack.

Musique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC sous la direction du chef Richard Hoenich. Ce soir 20h. Insite: Robert Silverman, pianiste. Au programme: Glinka, Tchaikovsky, Rimski-Korsakov. Salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$7 à \$25.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. Ce soir 20h. Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques-Casault, université Laval. Entrée libre.

Mode

LES MARDIS-MODE DU BEAUGARTE. Tous les mardis 19h30. Animation: Charlotte Lemieux de CHOI. Cette semaine: Guy Briere. Nombreux prix de présence. Entrée libre. * Si on désire souper, il est préférable de réserver.

Spectacle

Bars. Raoul Munoz, musique espagnole. Mar au dim. 19h. Restaurant Las Cuevas, Grande-Allee. Le duo de Bruno Hubert avec Lucie Blanchette. Piano et voix Jazz standard. Ce soir et demain 22h15. Café bar l'Empire du Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre. Claude Olivier Dubuc. 5 à 7 au Bar La Rosée, du lun. au ven. Chateau Bonne Entente, 3400, ch. Ste-Foy, Ste-Foy. Sylvie Cloutier, piano et voix. Mar. au ven. 17h. Baron Rouge, 350 boul. Ste-Anne.

Vernissage

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Tous les jours 12h à 17h et les soirs de spectacle. «Homage à Pie V de Paryse Martin». Se termine le 29 avril. Vernissage ce soir 17h.

Pour les jeunes

Collège des Jésuites, (anciennement succursale Montcalm), 1120 St-Cyrille Ouest. Rens: 691-6378. Ce soir 19h30. Rencontre avec Paul Ohl.

Festival de théâtre étudiant de Québec

PLAGIAT de Cousin-Cocoteau. Intervention théâtrale pour les chômeurs, diplômés, pré-vistes, grand-mères, etc. Ce soir 20h. Auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph. Prix d'entrée: \$5.

OÙ EST-CE QU'ELLE EST MA GANG? de Louis-Dominique Lavigne. Incursion dans le monde de l'adolescent. Ce soir et demain 20h. Salle la Margelle du Cégep de Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$5; \$4. pour les étudiants.

FAUT JETER LA VIEILLE de Dario Fo. Critique sociale sur l'argent, la religion, l'armée et les U.S.A. Ce soir et demain 20h. Auditorium du Cégep François-Xavier Garneau. Prix d'entrée: \$5; \$3. pour les étudiants.

Un rappel

REUNION. Centre anti-déprime de Québec. 19h. Au 5560, 1ère avenue, Charlesbourg. Prix d'entrée: \$10. Rens: Mario Fecteau, psychologue au 623-8215. L'Association des Travailleurs Immigrants et Québécois (A.T.I.Q.). Soirée d'information sur l'appareil gouvernemental. 19h30. A.T.I.Q., 7 St-Vallier est, 1er étage. Rens: 522-6322. Entrée libre... Université Laval. A 13h30: Scènes humaines de la religion. Séminaire multidisciplinaire «En regardant le globe terrestre». Local 813 du pavillon Félix-Antoine-Savard. A 14h: Programme de doctorat en nutrition. Soutenance de thèse: Energy intake, macronutrient intake, energy expenditure and body composition: an investigation into the small eater-large eater phenomenon. Local 126 du pavillon des sciences de l'administration... La Maison Léon-Provancher. Assemblée générale de fondation pour créer officiellement l'organisme et procéder à la nomination du conseil d'administration. 20h. Maison Léon-Provancher, 1435 rue Provancher, Cap-Rouge. Rens: Sylvie Bouter au 651-1225... Club de marche de Québec. 20h. Au 1360 boul. de l'Entente. Rens: 672-3579.

CONFÉRENCE

Centre de valorisation du Patrimoine vivant. 19h30. Sujet: L'Unesco et la sauvegarde du folklore. Centre d'interprétation de la vie urbaine. 43 côte de la Fabrique. Entrée libre... L'autonhommie. 19h30. Sujet: Les rapports affectifs hommes: jusqu'où? Au 1950 avenue de la Normandie. Rens: 648-6480... Université Laval. A 12h: Multi-sociologie. Sujet: Les événements de la Place Tian An Men au printemps 1989. Local 3472 du pavillon De Koninck. A 15h30: Animation scientifique Langues et linguistique. Sujet: La variation dialectale en République dominicaine. Invité: Maximilien Arturo Jimenez Sabater. Local 3244 du pavillon Charles De Koninck. A 16h: Biologie. Sujet: Le rôle du cytosquelette dans les phénomènes de sécrétion cellulaire. Invité: Mario Lachapelle. Local 3046 du pavillon Alexandre-Vachon. A 19h30: Eckankar. Sujet: Comment reconnaître qu'une expérience est spirituelle. Local 12458 du pavillon Charles-De Koninck. A 16h30: Didactique. Sujet: Différences reliées au sexe en mathématique: un débat sans issue? Invité: Roberta Mura. Local 926 du pavillon des Sciences de l'éducation... Centre Dianetique Hubbard. 20h. Sujet: Comment augmenter votre potentiel. Centre Dianetique Hubbard, 350 boul. Charest est. Entrée libre. Rens: 525-4518.

Les Journées du cinéma africain fort courues

MONTREAL (d'après PC) — Succès des sixièmes Journées du cinéma africain qui se terminaient, hier, par la remise des prix en présence de quelques Excellences et de la ministre des Relations extérieures et du Développement international, Mme Monique Landry.

Plus de 10 000 personnes auraient assisté à ces Journées. Si bien que, l'an prochain, il faudra trouver des salles plus grandes si on ne veut pas refuser du monde comme on a dû le faire cette année.

Voici la liste des prix principaux.

Meilleur long métrage africain (prix de la Communication Inter-

culturelle): *Coeur nomade*, du cinéaste tunisien Fitouri Belhiba.

Meilleur court métrage africain: *Yiri-Kan (La Voix du bois)* d'Issiaka Konaté, du Burkina Faso.

Prix du public (attribué cette année pour la première fois): *Badis*, du cinéaste marocain Mohamed Abderrahman Tazi.

Meilleur document canadien sur l'Afrique et les pays créoles: *Toivo, enfant de l'espoir*, de Magnus Isacson.

Le jury a aussi décerné quelques mentions spéciales.

Ainsi, dans la section Regard canadien sur l'Afrique et les pays créoles, mentions spéciales à l'émission Nord-Sud de Radio-Québec et à la Course Amérique-Afrique de Radio-Canada.

André Payette, l'animateur de Nord-Sud, a reçu de l'Organisa-

Bluteau soulève l'enthousiasme à Londres

LONDRES (d'après PC) — Le comédien québécois Lothaire Bluteau, que l'on avait chaudement applaudi pour son rôle de Jésus dans le film *Jésus de Montréal*, du cinéaste Denys Arcand, a soulevé l'enthousiasme de la critique londonienne pour son jeu dans la pièce *Being At Home with Claude*, présentée actuellement à guichet fermé à Londres.

Mais les critiques londoniens adressent moins de louanges à la pièce elle-même, une oeuvre de René-Daniel Dubois racontant l'histoire d'Yves, un prostitué montréalais qui tue l'ami qu'il adore.

Nicholas de Jongh, du Guardian, acclame le jeu de Bluteau comme «un des plus excitants et des plus dynamiques» qu'il ait jamais vu même si, à son avis, la pièce réussit difficilement à susciter l'intérêt.

George Brown, de The Independent, décrit le jeu de Bluteau comme «courageux et convaincant» mais ajoute que, sans lui, «il s'agirait incontestablement d'une piètre pièce de théâtre».

The Daily Telegraph écrit que la pièce, présentée au King's Heads Theatre, une salle de 110 places, traite de pornographie de manière brumeuse et floue avec des élans émotifs larmoyants. Mais il souligne l'extraordinaire présence de Bluteau.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 20h00-RC

Attention... c'est ce soir le dernier épisode de *L'Or et le papier*. Le hockey bouleverse tout. C'est la fin. Dommage.

■ 21h05-TV5

Carole Laure et Roch Voisine parmi les invités de *Champs Élysées*.

■ 21h00-TVA

Un Match de la vie sur les médecines douces et... amères. Animation, Claude Charron.

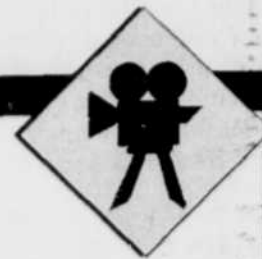
	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 CABLE 13 CFP (TOS)	Zizanie	7e ciel		Les routes du paradis		Cinéma du mardi: LES AVENTURES DE KENNY ROGERS				Dernière édition de ski	Conditions de ski
3 CABLE 14 WCAX (CBS)	The News (en cours)	CBS News	Family Feud	Rescue: 911		CBS Tuesday Movie: FORBIDDEN NIGHTS				The News	The Pat Sajak Show
4 CABLE 7 CFCM (Pathonic)	Charivari	Chop Suey	Épopée rock	Sous le signe du faucon		Le match de la vie		Ad Lib		Nouvelles TVA	
5 CABLE 3 CKMI (Ind.)	Newswatch (en cours)	Babar	Molson Hockey Night in Canada						The National/The Journal		Newswatch
6 CABLE 19 WPTZ (NBC)	NBC News	Jeopardy!	Cheers	NBC Tuesday Night at the Movies: JESUS OF NAZARETH						News 5 Nightside	The Tonight Show
7 CABLE 15 TVS (CTOC)	Des chiffres et des lettres	Le journal de A2	L'info 5	Du côté de chez Fred	Champs Élysées MINITRIP		Ciel, mon mardi!			Le journal de A2	
8 CABLE 10 CFTM (TVA)	Charivari	Chop Suey	Épopée rock	Sous le signe du faucon	Le match de la vie		Ad Lib			Les nouvelles TVA	
9 CABLE 6 CBVT (R-C)	Québec ce soir	Genies en herbe	Super sans plomb	L'or et le papier	Dallas		Le journal/Le point			Supplément	Cinéma:
10 CABLE 12 CFCF (CTV)	Pulse (en cours)	Entertainment Tonight	Doogie Howser, M.D.	Billy Graham Crusade	Roseanne	Cheers	Unsolved Mysteries			CTV National News	Pulse
11 CABLE 8 CVO (R-Q)	Debut de soirée		Feu vert	National Geographic	L'indice plus		La période de questions			Jean Vanier	
12 CABLE 28 WYNY (ABC)	ABC World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's The Boss?	Wonder Years	Roseanne	Coach	Thirtysomething		Newscenter 22	ABC News Nightline
13 CABLE 16 WCFE (PBS)	The Nightly Business Report	MacNeil/Lehrer Newshours		Nova				EDGE OF DARKNESS		Best of Your Show of Shows	The MacNeil/Lehrer Newshour
14 CABLE 9 Videotron	Vivre au Québec	Rendez-vous country	Libre-service 3e âge	Fond. Hôtel-Dieu de Lévis	En coulisses	Travailler, c'est pas.	Pause tisane	Parlons Tiers-monde	Gens du pays		Communiqués
15 CABLE 20 MusiquePlus	Fax: l'infoplus	Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo				
16 CABLE 24 Tele Plus		Aujourd'hui seulement	Vivre différemment	Tout en couleurs	Entre bonnes mains	Mieux profiter de la vie	Virage			Au fil des astres	Psychologue et vous
17 CABLE 25 RDS Réseau des sports	Sports 30 (18h)	Le journal des Canadiens	La NBA à RDS	Cavaliers de Cleveland contre Knickerbockers à New York				Snooker		Sports 30	Cuisiner... tout un art Les courses à Québec

Tears for Fears le 9 mai

Comme LE SOLEIL l'annonçait en primeur la semaine dernière, c'est bien le 9 mai que le duo anglais Tears for Fears sera au Colisée de Québec. La nouvelle a été confirmée hier par le producteur Michel Brazeau, qui a précisé que les billets seraient en vente dans le réseau Billetech dès demain. Roland Orzabal et Curt Smith seront accompagnés de Oleta Adams qui chante plusieurs pièces avec eux sur leur dernier microsillon *The Seeds of Love*.

LE BOX-OFFICE

- 1 — Teenage Mutant Ninja Turtles (2)
- 2 — Ultime Vengeance (1)
- 3 — Nikita (2)
- 4 — My Left Foot (6)
- 5 — Une jolie femme (3)



Le chiffre entre parenthèses indique depuis combien de semaines le film est à l'affiche.

Cette compilation tient compte du montant des recettes enregistrées vendredi, samedi et dimanche dans les principaux cinémas de la région de Québec soit: Cineplex Charest, Canadière, Paris, Lido, Clap, Place Québec, Galeries de la Capitale et Place Sainte-Foy.

tion canadienne pour la solidarité et le développement (OCS) «un témoignage d'estime pour son travail d'information». M. Payette a

rappelé en souriant qu'avant de penser au journalisme, il avait rêvé de se faire père Oblat et de venir missionnaire en Afrique...



ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Conflits sur les chantiers

Comme à chaque printemps ou presque, la guerre de la construction reprend. De trêve en trêve, entrepreneurs et travailleurs se préparent à une nouvelle guerre que résout, depuis dix ans, un décret gouvernemental qui fait l'affaire de tous.

Car tel est le vice profond du système de négociation sur les chantiers québécois: le refus des parties d'assumer leurs responsabilités jusqu'au bout, et leur mauvaise habitude de coincer le gouvernement dans le dernier mille, lui imposant le fardeau d'éviter à l'économie québécoise le poids onéreux d'un arrêt de travail des 100 000 travailleurs syndiqués de la construction.

La partie de bras-de-fer en cours, à trois semaines de l'échéance du décret promulgué l'an dernier avec le consentement des parties, ressemble à s'y méprendre aux événements de la dernière décennie. Mêmes accusations, mêmes objectifs, mêmes interventions publiques, mêmes moyens de pression, voire, le même conciliateur que l'an dernier, M. Pierre N. Dufresne.

Quatre grands syndicats se partagent l'allégeance des travailleurs: la FTQ, la CSN, la CSD et le Conseil provincial des métiers de la construction. Derrière toute bataille sur les conditions de travail se profilent les efforts de chacun pour attirer de nouveaux membres.

D'où d'étranges alliances circonstancielles, des ententes qui peuvent surprendre et des revirements d'attitude parfois bizarres. L'an dernier, par exemple, les parties avaient accepté la prolongation du décret en retour de la mise sur pied d'une commission présidée par MM. Jean Sexton et Laurent Picard pour étudier l'implantation d'un régime de sécurité du revenu. La commission devait remettre son rapport le 28 février dernier, après audition de toutes les parties impliquées.

Mais le rapport Picard-Sexton ne sera pas prêt avant juin. Les parties n'en voient plus l'urgence et tentent de négocier comme si de rien n'était. Espèrent-elles résoudre entre initiés les difficultés inhérentes à la stabilisation d'une industrie pour le moins fluctuante?

Il faut d'abord s'entendre sur les données de base. Combien gagnent les travailleurs de la construction? Leur revenu moyen annuel serait de 19 558 \$, selon les statistiques officielles.

Les employeurs répliquent que les « vrais », soit les 80 % d'entre eux qui travaillent plus de 500 heures par année, gagnent en moyenne 25 404 \$, sans compter les prestations d'assurance-chômage qui tiennent lieu, dans les faits, de régime de supplément de revenu. Pour bien des travailleurs de la construction, chômer n'est pas chômer: c'est devenu un avantage social au même titre que les vacances.

De la Baie James aux alumineries, les travailleurs de la construction auront du boulot au cours de la prochaine année. De là également une force de frappe qu'ils menacent d'utiliser en cas d'échec des pourparlers, et qu'ils ont déjà employée de manière dite spontanée, vendredi dernier.

Il est difficile d'encadrer une pléthore d'employeurs — souvent eux-mêmes anciens syndiqués — et des syndicats rivaux. Les grèves de la construction ont souvent manqué de délicatesse, à tout le moins. Elles se répercutent sur l'ensemble de l'économie.

Dans un contexte de libéralisme économique à l'état pur, il faudrait laisser les employeurs et les travailleurs, dans le monde de la construction, se tabasser jusqu'au dénouement ultime. Ce qu'ils feraient de toute évidence sans l'intervention gouvernementale.

Québec doit laisser savoir que sans entente négociée, il fera plus que reconduire le décret: il leur imposera des modifications qui ne feront plaisir à personne.

Mais que personne ne s'illusionne, le gouvernement, cette année encore, ne laissera pas l'économie partir à la dérive. Avec raison, il ne tolérera ni grève ni lock-out dans la construction.

RAYMOND GIROUX



par

Laurent
LAPLANTE
collaborateur
spécial

Les interventions de la FPJQ

Regaillardie depuis quelques années, la Fédération professionnelle des journalistes intervient désormais plus souvent et plus vite dans les questions d'actualité. Il en résulte que le public en sait maintenant plus long sur ce que pensent et veulent les journalistes. Du même coup, les journalistes sont jugés selon les opinions exprimées par leur association professionnelle. Deux récentes interventions de la FPJQ montrent l'utilité et les risques de cette nouvelle visibilité.

Dans l'examen du dossier André Arthur, la FPJQ a tenu des propos sensés, mais incomplets. Elle a trouvé regrettable qu'on veuille régler un problème de grossièreté en recourant à la censure, et elle avait raison. Cependant, peut-être par pudeur, la FPJQ n'a guère contribué à la mise au point d'une solution. Elle disait ce qu'il fallait ne pas faire, mais elle était plutôt laconique quant à ce qu'il fallait faire.

Dans un autre dossier récent, qui a mis en cause la revue *L'Actualité* et le président de Québecor, la FPJQ a,

une fois encore, montré plus de célérité que de profondeur. Pas un instant, en effet, elle n'a douté de la culpabilité de M. Peladeau: puisqu'un journaliste mettait dans la bouche de M. Peladeau un éloge d'Hitler, elle a déduit sans autre examen que M. Peladeau était, de fait, un admirateur d'Hitler. Lorsque *L'Actualité* dut reconnaître que M. Peladeau avait dit précisément le contraire, la FPJQ s'est retrouvée dans l'inconfortable position de l'arroseur arrosé: elle avait adressé des reproches à un patron de presse sans respecter l'ABC du journalisme.

Je formule ces constatations non pas sous l'angle d'un paternalisme pontifiant, mais en me sentant personnellement concerné. Je m'aperçois, en effet, qu'il nous faut, comme n'importe quel groupe professionnel, prendre conscience de nos limites et de nos déformations. Je déduis, en effet, des tâtonnements récents non pas que la FPJQ doit renoncer à ses interventions publiques, mais plutôt qu'elle doit les étoffer et surtout les présenter sur un ton moins péremptoire. Après avoir cent fois fait la preuve que « les au-

tres » se comportent maladroitemment dans le débat public, peut-être devons-nous, avec modestie, admettre que nous ne sommes pas nous-mêmes des modèles d'habileté. Si nous sortons de cet apprentissage plus modestes et plus prudents, le débat public s'enrichira.

La maladresse de *L'Actualité* pourrait, par exemple, nous mettre en garde contre nos biais inavoués. Bien loin d'être objectifs, les journalistes, comme d'ailleurs tous les humains, endossent parfois spontanément, sans preuve ni vérification, les affirmations qui leur conviennent. Ils ne se méfient pas de leurs préjugés, car ils ignorent jusqu'à l'existence de leurs préjugés. Si nous admettons que notre métier nous marque et nous déforme, nous vérifierions même les affirmations qui nous plaisent. Et M. Peladeau ne serait pas présumé coupable.

Dans l'affaire André Arthur, la FPJQ a rappelé un principe important: même face à des abus constants et répétés, la censure préalable n'est pas de mise. Mais les journalistes ne devaient-ils pas aller plus

loin? Puisqu'ils acceptaient de participer au débat et non plus d'en décrire les péripéties, ne devaient-ils pas proposer des pistes de réflexion? Je le crois. Ils auraient pu, par exemple, à partir de la règle de l'équité, suggérer au CRTC d'intégrer à la programmation de CHRC un temps d'antenne réservé à ceux et à celles que lèse le comportement de M. Arthur. Comme la FCC a implanté aux États-Unis la « fairness doctrine ». Comme Radio-Canada veille à l'équilibre dans les affaires publiques.

Pas retirer la licence de CHRC. Pas arracher le micro des mains de M. Arthur. Mais forcer CHRC à laisser un quart d'heure ou une demi-heure d'antenne chaque jour aux élus, aux groupes et aux citoyens qui sont quotidiennement muselés ou salis par l'animateur-vedette. Ce n'est là qu'une piste.

La FPJQ vient d'entrer dans une nouvelle arène. Pour y jouer un rôle utile, elle devra, je le dis en journaliste qui aime ce métier, s'équiper en conséquence.

Votre Opinion

Bible et violence

Le texte de saint Paul aux Éphésiens 5, 21, 33 au complet, exprime une communion et non une soumission.

La violence vient de nous-mêmes. À cause de notre orgueil, notre vanité, n'est-ce pas le propre de l'homme de trouver un coupable pour cette même violence. Pour ma part, je trouve que la violence est drôlement exprimée dans les films, au cinéma ou à la télé.

Je lis aussi la bible. J'y trouve toujours des paroles d'amour, cet Amour qui est don de Dieu. Jésus nous dit dans saint Jean: « Je suis le chemin, la vérité, la vie. Personne ne va au Père (l'Amour) si ce n'est par Moi ».

Je suis libre comme individu de l'accueillir ou pas.

Que ton amour Seigneur soit sur nous, comme notre espoir est en Toi.

Claude Mercier
Laurier-Station

Il est hors cible

C'est avec étonnement que j'ai lu dans votre édition du 5 avril l'éditorial de M. Raymond Giroux sur mon Rapport annuel de 1989. Cet éditeur trouve

mes rapports « sans nuance » et « hors cible ».

Il est à se demander s'il a lu le même texte que M. Claude Ryan. Celui-ci décrivait mon rapport de 1989 comme un document axé sur la paix et soulignait que le commissaire « rappelle ses principes et objectifs, mais il le fait d'une manière qui recherche sincèrement l'impartialité ».

Le premier ministre Mulroney pour sa part déclarait lors de la présentation d'une résolution sur la dualité linguistique à la Chambre des communes, au moment même de la crise de Sault Ste. Marie, que le commissaire était « un observateur impartial, sensible et objectif des questions linguistiques du pays ». C'est peut-être justement cette « objectivité » que M. Giroux me reproche lorsque j'examine avec rigueur dans mon rapport non seulement la situation linguistique au Québec, mais dans toutes les provinces.

Même si je n'ai pas parlé du cas de Sault Ste. Marie dans mon Rapport annuel de 1989 qui était déjà sous presse, je n'ai pas hésité à dénoncer les comportements inacceptables de certaines municipalités ontariennes dans une trentaine d'entrevues que j'ai données sur ce sujet en fé-

vrier et mars auxquelles est venu s'ajouter mon éditorial du dernier numéro de notre trimestriel *Langue et Société*. Cet éditorial a été reproduit dans une dizaine de journaux ayant un tirage total d'environ un million cinq cent mille exemplaires.

J'ai également abordé récemment cette question en termes non équivoques devant le Comité mixte sur les langues officielles.

Enfin, M. Giroux semble m'accuser de ne pas me soucier du droit des francophones hors Québec de faire instruire leurs enfants en français. Il n'aura sans doute pas remarqué que je suis intervenu dans de nombreuses causes pour défendre ce droit et notamment dans la cause Mahé qui a donné lieu au jugement récent de la Cour suprême du Canada.

De la part d'un éditorialiste, on eût espéré plus de nuances. Il est hors cible.

D'Iberville Fortier
commissaire aux langues officielles

Meech, amendable

Les médias d'information au Québec, de concert avec MM. Robert Bourassa, Brian Mulroney et David Peterson, ne ces-

sent de marteler les Québécois avec la notion que l'accord du lac Meech est un document si sacré qu'il ne pourrait être amendé ou même discuté en aucune façon, mais devrait être accepté tel quel par toutes les provinces.

Ils veulent nous faire croire que l'accord du lac Meech est une sorte de « dix commandements » offerts du haut de la montagne par Mulroney à Bourassa, et je déplore le fait que les journaux du Québec ne montrent pas un désir de dialogue ou de compromis.

Pourquoi est-ce que l'accord ne pourrait pas être révisé afin de tenir compte des réserves qu'ont de nombreux Canadiens à ce sujet? La réponse à cette question est évidente pour de nombreux intellectuels et politiques et devrait être donnée à vos lecteurs:

Les trois « sages », Bourassa, Mulroney et Peterson utilisent la stratégie Meech pour leur intérêt personnel, c'est-à-dire pour des raisons électoralistes.

Robert Bourassa veut être perçu comme étant à l'avant-garde du nationalisme québécois, et est prêt à couler l'accord du lac Meech par son attitude

intransigeante, juste pour prouver qu'il peut être aussi nationaliste que Parizeau. (...)

Mulroney, évidemment, a désespérément besoin du soutien québécois aux prochaines élections fédérales s'il veut continuer à s'accrocher au pouvoir.

Il est évident que ces trois politiciens utilisent le public québécois pour améliorer leur propre avenir politique et ce, au détriment du Québec et du Canada tout entier.

Il est grand temps que nous disions aux politiciens de mettre de côté leurs ambitions personnelles et d'arrêter de nous utiliser comme des pions dans leurs jeux politiques, et de s'asseoir enfin à la table de négociations. (...)

Les médias d'information doivent considérer les différents aspects de cette question et cesser de jouer le jeu de Bourassa quant à l'invulnérabilité de l'accord du lac Meech. (...)

Harold Bell
Côte Saint-Luc

Les hommes debout

Traquées par la logique progressiste de la souveraineté québécoise, les tendances idéologi-

ques de Robert Bourassa s'oxydent.

Ce témoin oculaire du délamination de l'État canadien et routard à vie d'un certain néo-fédéralisme devra restructurer le fond de sa pensée sans y perdre sa crédibilité.

Et ce n'est pas une mince exécution pour ce politicien qui poursuivait cette même crédibilité dans la classe des gens d'affaires autrefois plus enclins au conservatisme.

Hormis quelques ritournelles du style superstructure et CEE canadienne destinées à plaire au monde financier, la vitalité dialectique de M. Bourassa inquiète.

Même si l'élaboration d'une perestroïka sous M. Bourassa était un peu comme enseigner le Coran via la bande dessinée, les tenants du PLQ devront composer habilement pour répondre à la logique de la souveraineté sans se noyer dans l'essence du Parti québécois.

Tel le disait Félix: « Le règne des hommes à genoux finit quand on parle d'indépendance. Alors commence celui des hommes debout ».

Benjamin Le Bel
Rivière-du-Loup

LES IDÉES DU JOUR

Pourquoi on compte tant d'analphabètes au Québec

par CLAUDE LANGEVIN

M. Claude Langevin est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation à l'université Laval.

Le Conseil supérieur de l'éducation vient de sonner la cloche d'alarme. Ce qu'on savait lire entre les lignes vient d'apparaître noir sur blanc: 28 % des gens âgés de 15 ans et plus au Québec ne

apprennent et à savoir bien lire. (...)

Il ne faut pas s'étonner alors si tant de jeunes laissent l'école secondaire, dès que l'obligation sociale tombe: ils sont, et ils crient à qui veut l'entendre - mais qui veut l'entendre? - écoeurés de l'école,

vités autour de ces intérêts prédéterminés en les linéarisant sans leur succession et dans leur durée. Inconscience ou astuce? En tout cas, ça se vend!

Mais les résultats, au long terme, parlent par eux-mêmes: un nombre effarant d'élèves - frisant les 45 %, m'affirme-t-on de toutes parts - passent du primaire au secondaire avec un savoir-lire-et-écrire (et un aimer-lire-et-écrire) anémié, cahoteux, souffreteux et inefficace. Pas étonnant alors de les voir, buter, chuter, abandonner après sinon avant trois ans. (...)

Certes, ces enseignants travaillent fort, mais chose curieuse, avec une toute différente approche et conception de la vie et de leur profession. (...) Et ces élèves aussi voient l'école et leur tâche différemment. (...)

C'est beau cela, hein? Oui, mais il y a des problèmes et des obstacles à ce que cela fonctionne plus d'une année ou deux pour les mêmes élèves. (...)

Tout d'abord, les enseignants ne peuvent plus se déplacer vers des écoles de leur choix, que ce choix soit d'ordre administratif ou pédagogique. (...) Il y a aussi, parfois, les parents, à qui on a progressivement donné, à mon avis, un peu trop de pouvoir aux mauvais endroits dans l'école. (...) Plus grave encore est l'absence notoire, dans bien des écoles, d'une gestion cohérente et d'une direction éclairée, mettant réellement davantage l'accent sur la pédagogie que sur l'administration et les budgets, etc.

Enfin, il faut le dire, il manque, dans la société québécoise actuelle, d'incitations positives et efficaces vers de meilleurs lecteurs au primaire et au secondaire, ainsi que des directives et des mesures fermes concernant la place que doit occuper, dans les objectifs à poursuivre à l'école obligatoire, le savoir-lire et le savoir-écrire efficaces. (...)

Dans cet ordre d'idées, il m'apparaît impensable, et bien des enseignants se rallieraient derrière cet avis, et également coûteux, mais en fait très efficace, que l'on laisse tant d'enfants mal en point en lecture «réussir» leur premier cycle d'études au primaire, aller «trainer de la patte» au deuxième cycle et être ensuite «dévotés» au secondaire, à bout de souffle, à l'arrêt en lecture et bêtisant en écriture. (...)

L'ICÉA demande à Québec de refaire ses devoirs

par NICOLE BOILY

Madame Nicole Boily est la directrice générale de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA).

Conséquences pour les étudiants

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) ne peut demeurer silencieux dans le débat sur la hausse des frais de scolarité universitaire, compte tenu des enjeux importants qu'elle comporte pour la poursuite de la démocratisation de l'éducation. En effet, tout en étant très conscients de la situation de sous-financement qui prévaut dans les universités, nous sommes tout aussi préoccupés par la question de l'accessibilité aux études supérieures.

Nous vivons actuellement au Québec une période de rattrapage en ce qui a trait à la scolarisation universitaire. Les statistiques révèlent que nous sommes encore en deçà de la moyenne canadienne à cet égard. De plus, des écarts importants persistent entre les diverses régions du Québec, entre les hommes et les femmes, entre les anglophones et les francophones. Toutes les études démontrent par ailleurs que l'accès à l'université pour toutes les couches de la population est encore un objectif à atteindre et que les classes populaires sont encore faiblement représentées dans l'enseignement supérieur. Il est clair que le cheminement vers une démocratisation de l'éducation n'est pas achevé.

Par ailleurs, les besoins de formation, de recyclage et de spécialisation iront en s'accroissant dans la période de changement et de transformation que nous traversons et dans la conjoncture socio-économique actuelle. Le nombre d'adultes qui retournent aux études a augmenté de façon significative au cours des dernières années et cette tendance ne pourra que se maintenir sinon s'accroître. Ces étudiants adultes sont pour la plupart à temps partiel et 26 % d'entre eux sont reconnus comme ayant des difficultés financières sérieuses.

Aux yeux de l'ICÉA, la hausse des frais de scolarité universitaire met en jeu le principe même qui

est à l'origine du gel: une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur. De plus, si les frais de scolarité ont été maintenus à peu près au même niveau pendant 20 ans, il n'en est pas de même des frais afférents. En effet, même s'ils sont variables selon les institutions, ils peuvent atteindre 350 \$ dans certaines universités. Tous ces frais étaient auparavant plus faibles ou inclus dans les frais de scolarité.

Aborder globalement la question

Même si nous estimons très préoccupantes les difficultés de financement des universités, nous ne croyons pas qu'elles puissent être réglées en ne s'attachant qu'à la seule dimension des frais de scolarité.

Il nous apparaît donc très majeur d'aborder la situation de façon plus large et extensive, par une analyse de tous les facteurs qui ont provoqué le sous-financement. Parallèlement au gel des frais de scolarité intervenu depuis 20 ans, des reculs importants ont été enregistrés à d'autres niveaux. La perte graduelle des fonds de transfert du fédéral, la baisse de l'investissement du gouvernement du Québec, la baisse de la clientèle universitaire, sont aussi des éléments à considérer.

À partir d'un portrait global de la situation, il serait nécessaire d'envisager un véritable plan d'action pour redresser la situation impliquant tous les partenaires tant du secteur public que privé. Ne devrait-on pas envisager que le milieu de l'entreprise participe au financement de la formation et de la recherche universitaire étant donné son intérêt au développement d'une main-d'œuvre qualifiée?

L'ICÉA est particulièrement inquiet des conséquences que la hausse pourra provoquer auprès de clientèles vulnérables. Même s'il est très difficile de mesurer avec exactitude cet impact, tous les analystes sérieux s'entendent pour affirmer qu'il y aura diminution de la clientèle étudiante et principalement de celle qui vit des situations précaires. On estime que cette baisse pourrait varier de 9 à 12,5 %.

Les personnes les plus touchées par l'augmentation des frais de scolarité seront les jeunes issus de la classe moyenne et pour qui les parents ne peuvent fournir une contribution substantielle, ceux qui sont issus de milieux socio-économiquement faibles et qui craignent un endettement trop lourd, ceux qui s'orientent vers des disciplines autres que les professions libérales ou les secteurs de pointe.

L'impact sera aussi notable chez les adultes. Il est prévisible que les personnes plus âgées que la moyenne ne voudront pas s'engager dans une voie qui leur paraîtrait trop risquée, de même que les femmes qui ont charge de famille.

Au dégel des frais de scolarité se conjuguent la déréglementation permettant aux universités jusqu'à 10 % d'augmentation en sus (déjà plusieurs universités ont annoncé qu'elles s'en prévaudraient) et la prévision d'indexation, qui auront un effet cumulatif. Dans cette perspective, nous ne croyons pas que la situation puisse se régulariser à court terme.

En conclusion, l'ICÉA affirme son opposition à la hausse des frais de scolarité dans les conditions actuelles et invite le gouvernement à revoir plus fondamentalement toute la question du financement des universités avant de recourir à une mesure partielle qui n'améliorera pas substantiellement la situation et accroîtra les limites à l'accessibilité aux études universitaires.



Claude Langevin.

savent pas lire suffisamment pour «affronter normalement les situations de la vie quotidienne dans la société d'aujourd'hui».

Ce que le CSE ne dit pas ou ne révèle pas, c'est, d'une part le coût social énorme d'une telle «épidémie» qui risque d'aller en croissant, et, d'autre part, les causes d'une situation qu'il ne faut pas craindre de déclarer dramatique, tant pour les personnes touchées que pour la société québécoise elle-même.

Ce que le CSE oublie surtout de dire, c'est que toutes ces gens ont passé par le système scolaire et y ont étudié durant plus de cinq ans, voire jusqu'à 14 ans, pour en arriver là. Le problème prend alors une autre allure. (...)

La mission première de l'école primaire n'est-elle pas d'alphabétiser le peuple, et tous les apprentissages scolaires n'exigent-ils pas un savoir-lire efficace et créateur? (...)

On a longtemps refusé de croire que la télévision tuait le livre. Elle a pourtant éliminé bien des salles de cinéma et même vidé des arènes, et elle a forcé bien des familles à se taire devant le petit écran, mais elle a surtout tué le goût de lire et l'intérêt à

de ce qu'on leur y fait faire, lire, écrire, apprendre, retenir, régurgiter aux examens. (...)

J'ai toujours été et je suis encore ébahi de voir jusqu'à quel point les livres de lecture, les méthodes de lecture, ont du pouvoir dans les classes, à tel point que dans au moins 90-95 % des écoles au Québec (et d'ailleurs, dit-on), tous les enfants d'une même classe, de maternelle à secondaire V - et au cégep? - font, apprennent, lisent, écrivent... la même chose, au même rythme, et dans les mêmes conditions: silence, exécution, chacun pour soi... et tous et toutes pour le maître. Mais allez les voir, ensuite, en récréation, ou dans la rue ou au centre commercial, après l'école!

Le MEQ a pourtant, au début des années 1980, lancé de magnifiques programmes d'études, mettant l'accent sur les intérêts des élèves et proposant un modèle de situation d'enseignement révolutionnaire (et fascinant pour nos collègues européens et américains). Qu'ont fait alors et que vont faire encore les éditeurs de manuels scolaires? Déterminer ex cathedra les intérêts des enfants de 5 à 13 ans - en les confondant avec les besoins - et rebâtir les vieilles leçons et acti-

"Avec Nutri / Système, j'ai baissé mon poids de 126 livres pour de bon."

"Ce qui distingue Nutri / Système, c'est qu'il met l'accent sur la bonne nutrition et le maintien d'un poids idéal. On m'a appris comment bien manger. Et, non seulement ai-je perdu du poids mais j'ai réussi à maintenir mon poids idéal depuis un an."

Des plats tels que: poulet hawaïen avec riz, tacos au bœuf avec fromage, ensemble pizza, sont non seulement délicieux mais faibles en cholestérol. Maintenant, je me sens mieux. Cela m'a donné un regain de vie.

Tom Lindemeyer

Le programme complet de Nutri / Système comporte:

- Perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

À votre service depuis près de 20 ANS

Notre client Tom Lindemeyer a perdu 126 lb.

PLUS DE 1500 CLINIQUES DANS LE MONDE

nutri / système cliniques minceur

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy Charlesbourg Vanier

658-3000 624-0440 681-1212

Neuchâtel Lévis

847-0011 835-9000

* Offre spéciale, comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri / Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

C'EST PARTI LES GARS !!!

Vous aimez être bien habillé... alors venez au nouveau CLUB GARÇONS des Galeries de la Capitale (face à la patinoire)

OUVERTURE MERCREDI 11 AVRIL

AU CLUB GARÇONS, c'est la mode des grands à la portée des jeunes. Notre collection mode-printemps pour les 7 à 18 ans est super, style décontracté, dans les teintes fantastiques de la saison et que vous serez fiers de porter. Elle comprend: MEXX • RALLYE • VUARNET • OCEAN PACIFIC • ET PLUS ENCORE la collection exclusive CLUB GARÇONS.

GRAND SPÉCIAL D'OUVERTURE CHANDAIL EN LAINE POLAIRE* (tailles 8 à 18 ans)

prix courant 59,95\$ **29⁹⁷** Seulement

50%

* Premiers arrivés, premiers servis... Jusqu'à épuisement des quantités.

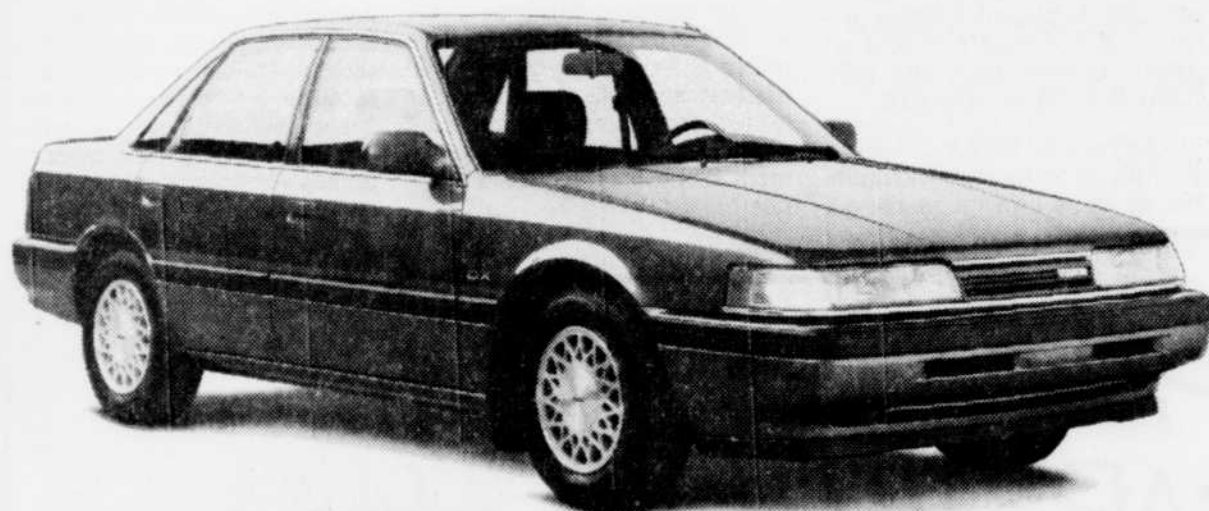
Avec tout achat d'un chandail polaire, vous obtenez EN PRIME UN LAPIN EN CHOCOLAT.

CLUB GARÇONS 628-5569 Galeries de la Capitale

PRIVATE MEMBER HIVERNA MEXX VUARNET JIM OCEAN PACIFIC

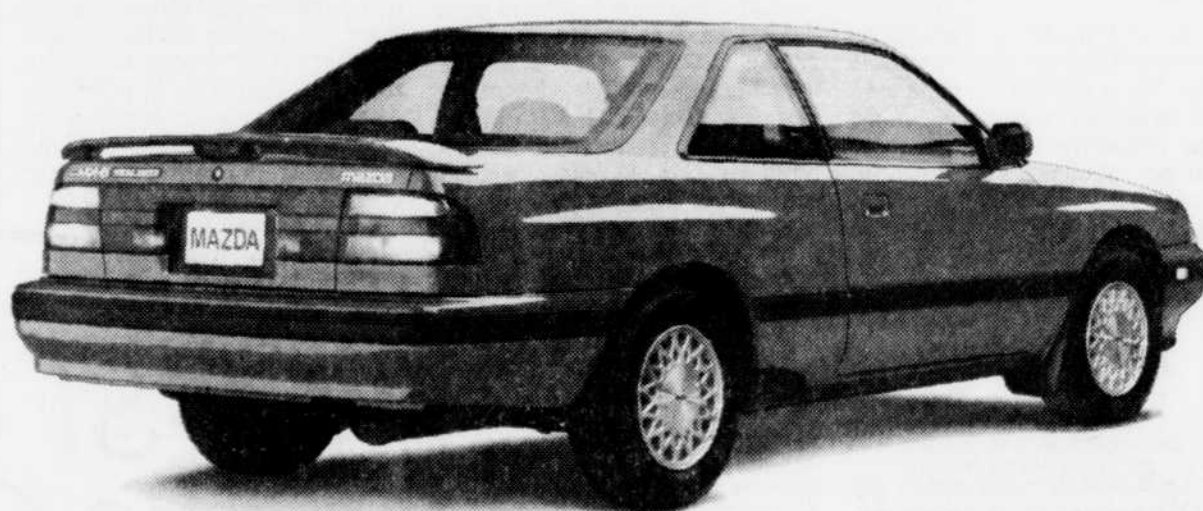
Voici deux nouvelles Mazda édition spéciale, vraiment spéciales.

Prenez les très populaires 626 et MX-6. Ajoutez des accessoires d'une valeur de 2 000\$* et retranchez 500\$** du prix de détail initial. Spécial, n'est-ce pas?



626 ÉDITION SPÉCIALE

- Jantes en alliage de 14 pouces
- Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs
- Antenne électrique automatique
- Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique
- Poignées de portières harmonisées
- Verrouillage électrique des portes



MX-6 ÉDITION SPÉCIALE

- Jantes en alliage de 14 pouces
- Radio électronique AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs
- Antenne électrique automatique
- Deux rétroviseurs harmonisés à commande électrique
- Becquet arrière GT avec feu stop central intégré

Plus la meilleure garantie de l'industrie.

*Basé sur le prix au détail recommandé par le fabricant; concerne les accessoires optionnels du modèle DX, si achetés séparément. **Basé sur le prix au détail recommandé par le fabricant.

mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
529-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittelle
15300 boul. Lacroix
228-4815

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beaurivage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grande Allée
385-2279

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

Montmagny
Montmagny Mazda
201 blvd. Tache ouest
248-0014